

Contrat de Projets Etat-Région

Pays de la Loire

2007
2013

Bilan 2007



SOMMAIRE

Présentation générale	3
Bilan par axe	11
I – Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	13
Economie de la connaissance	15
- I A - Enseignement supérieur	20
- I B - Développement de la recherche et valorisation des savoirs	24
Compétitivité, innovation, emploi	33
- I C - Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	35
- I D - Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	44
II – Environnement et développement durable	49
- II A - Préservation de la biodiversité	50
- II B - Préservation de l'eau	53
- II C - Energie et éco-développement	56
III – Accessibilité et transports	59
- III A - transports ferroviaires	60
- III B - Port de Nantes-Saint-Nazaire	65
IV – Développement territorial et cohésion sociale	69
- IV A - Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	71
- IV B - Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	75
- IV C - Accompagnement des projets de territoire spécifiques	80
- IV D - Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	83
- IV E - Observation économique et sociale régionale	84
Tableau détaillé des engagements et mandatements Etat-Région au 31 décembre 2007	86
Evaluation	
Le dispositif d'évaluation du CPER	95

PRESENTATION GENERALE

Présentation générale

Cadre du contrat de projets Etat-Région

Le contrat de projets liant l'Etat et la Région des Pays de la Loire pour la période 2007-2013 a été signé le 17 mars 2007.

Le diagnostic rappelle la nécessité d'accomplir des efforts significatifs sur la compétitivité de l'ensemble du tissu économique régional, des entreprises naissantes aux plus grandes, sur l'acquisition des connaissances dans leur acception la plus large, sur l'accessibilité globale de la région, sur les fonctions métropolitaines, l'équipement urbain et les conditions de vie dans l'ensemble de son territoire et sur les aspects environnementaux et globalement sur le développement durable.

Ce contrat est structuré autour de quatre axes :

- Axe 1 – Economie de la connaissance, compétitivité, innovation et emploi
- Axe 2 – Environnement et développement durable
- Axe 3 – Accessibilité et transports
- Axe 4 – Développement territorial et cohésion sociale.

Les contributions financières de l'Etat et de la Région s'élèvent contractuellement à 998,915 M€ :

Total	Etat	Région
998,915 M€	489,504 M€	509,411 M€

A ces contributions, s'ajoutent les financements des autres collectivités territoriales à hauteur de 257,369 M€, et des autres financeurs, à hauteur de 116,206 M€ (dont RFF -Réseau ferré de France-, SNCF, le port autonome Nantes – Saint-Nazaire). Au total, le programme 2007-2013 s'élève à 1 372,490 M€.

La concordance des calendriers avec les nouveaux programmes opérationnels européens permet à certains projets de bénéficier conjointement des crédits de l'Etat, de la Région et des crédits européens (FEDER, FEADER, FSE et FEP) qui pourront être sollicités.

La structure du CPER reprend celle du programme européen « Compétitivité régionale et emploi » 2007-2013 pour les Pays de la Loire (PO FEDER). 48 % du CPER est mobilisable en contreparties FEDER ;

Pour mémoire, les quatre grands axes du PO FEDER sont les suivants :

PO FEDER Pays de la Loire 2007-2013	Coût total	Contribution du FEDER
une euro région performante et innovante	443,435 M€	136,005 M€
une euro région éco-responsable, environnement et prévention des risques	151,393 M€	45,846 M€
une euro région accessible, accès aux services de transports et de télécommunications	241,788 M€	60,447 M€
une euro région attractive et solidaire, la cohésion urbaine au service de la cohésion et du développement durable	203,609 M€	54,402 M€

I. Informations liminaires

Décroisement

Lors de cette première année d'exécution, les ajustements avec les collectivités territoriales, notamment les départements et les agglomérations, se sont poursuivies.

A l'issue de ces négociations, afin de faciliter les modalités de mise en œuvre et de financement du volet Enseignement supérieur et recherche, une concertation a été conduite avec les universités entre l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales sur la répartition des maîtrises d'ouvrage et l'optimisation des financements par la diminution des financements croisés. Il en est résulté un ajustement des financements par projet. Ces travaux de « décroisement » ont permis l'ajustement notamment d'une opération dans le programme « recherche » (halle du PONAN et plateforme RIO décroisées), entraînant une augmentation du montant total du CPER de 2,303 M€ et de la part Région de 0,113 M€. Cette nouvelle maquette financière sera présentée au comité régional de suivi et d'évaluation du CPER en 2008.

Dans un souci de comparabilité, le bilan de l'année 2007 intègre la nouvelle maquette ainsi que les conventions d'exécution signées avec les cofinanceurs.

Le tableau financier global retrace donc les engagements financiers par rapport aux montants initiaux et aux montants résultant des décroissements et des derniers ajustements.

II. Engagements financiers Etat-Région au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, les engagements financiers s'élèvent, pour l'Etat, à 50,016 M€ (10,2% des crédits inscrits) et pour la Région, à 93,538 M€ (18,4%).

Les tableaux suivants présentent, pour l'Etat et la Région, l'état d'avancement des engagements et des mandatements.

a. Tableau synthétique des engagements

Le terme « **engagement** » correspond

- pour l'Etat : aux montants de crédits reçus en autorisation d'engagement (AE) et comptablement engagés ; pour répondre aux exigences de la LOLF, seules les opérations prêtes à démarrer dans l'année sont engagées.

- pour la Région : aux autorisations de programme affectées (APA) et comptablement engagées

Le taux d'engagement est calculé par rapport aux montants inscrits au CPER à l'exception des mesures enseignement supérieur et recherche pour lesquelles le taux est calculé par rapport aux montants dits « décroisés ».

Etat d'avancement des engagements au 31 décembre 2007

Axe mesur e CPER	Opérations	montant total après décroisement	Etat total après décroisement	Région total après décroisement	2007			
					Etat		Région	
					Engagé	%	Engagé	%
					c	d=c/ a	j	k=j/b
	TOTAL	1 374 793 000	489 504 000	509 524 000	50 028 382	10,2	93 538 007	18,4
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	614 436 000	250 817 000	194 439 000	22 989 701	9,2	38 081 638	19,6
I A	Enseignement supérieur	128 103 000	72 048 000	19 054 000	3 140 824	4,4	7 131 000	37,4
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	226 456 000	56 085 000	46 192 000	4 228 068	7,5	6 154 697	13,3
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	225 873 000	108 480 000	109 393 000	14 021 609	12,9	22 555 453	20,6
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	34 004 000	14 204 000	19 800 000	1 599 200	11,3	2 240 488	11,3
II	Environnement et développement durable	124 340 000	59 610 000	64 730 000	8 350 728	14,0	6 185 809	9,6
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	922 581	20,0	2 669 205	12,4
II B	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	4 447 280	14,8	1 623 209	8,9
II C	Energie et éco-développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	2 980 867	11,9	1 893 395	7,6
III	Accessibilité et transports	405 870 000	100 000 000	116 495 000	15 733 805	15,7	31 225 554	26,8
III A	Transport ferroviaire	358 170 000	89 825 000	106 320 000	12 558 805	14,0	28 050 554	24,1
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	47 700 000	10 175 000	10 175 000	3 175 000	31,2	3 175 000	31,2
IV	Développement territorial et cohésion sociale	230 147 000	79 077 000	133 860 000	2 954 148	3,7	18 045 005	13,5
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	1 183 164	3,7	9 410 993	15,2
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	1 466 400	6,5	8 483 872	14,4
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	33 350 000	18 600 000	6 870 000	154 444	0,8	0	0,0
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	51 140	1,7	51 140	1,7
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	99 000	3,5	99 000	3,5

b. Tableau synthétique des mandatements

Les « **mandatements** » correspondent aux paiements effectués par l'Etat ou la Région, voire les autres partenaires aux bénéficiaires des aides.

Le taux de mandatement est calculé par rapport aux montants engagés.

Etat d'avancement des mandatements au 31 décembre 2007

Axe mesuré CPE R	Opérations	2007					
		Etat			Région		
		Engagé	Mandaté	%	Engagé	Mandaté	%
		c	g	h=g/c	j	l	m=l/j
	TOTAL	50 028 382	17 266 811	34,5	93 538 007	27 809 920	29,7
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	22 989 701	5 165 098	22,5	38 081 638	8 778 728	23,1
I A	Enseignement supérieur	3 140 824	176 009	5,6	7 131 000	0	0,0
I B	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	4 228 068	2 602 468	61,6	6 154 697	377 050	6,1
I C	Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	14 021 609	1 681 421	12,0	22 555 453	7 937 393	35,2
I D	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	1 599 200	705 200	44,1	2 240 488	464 285	20,7
II	Environnement et développement durable	8 350 728	985 812	11,8	6 185 809	2 366 978	38,3
II A	Préservation de la biodiversité	922 581	591 015	64,1	2 669 205	1 702 922	63,8
II B	Préservation de l'eau	4 447 280	203 196	4,6	1 623 209	238 614	14,7
II C	Energie et éco-développement	2 980 867	191 601	6,4	1 893 395	425 442	22,5
III	Accessibilité et transports	15 733 805	10 592 460	67,3	31 225 554	13 379 828	42,8
III A	Transport ferroviaire	12 558 805	10 442 460	83,1	28 050 554	13 379 828	47,7
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	3 175 000	150 000	4,7	3 175 000	0	0,0
IV	Développement territorial et cohésion sociale	2 954 148	523 441	17,7	18 045 005	3 284 386	18,2
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	1 183 164	0	0,0	9 410 993	2 000 000	21,3
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	1 466 400	418 358	28,5	8 483 872	1 185 386	14,0
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	154 444	30 833	20,0	0	0	0,0
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	51 140	0	0,0	51 140	0	0,0
IV E	Observation économique et sociale régionale	99 000	74 250	75,0	99 000	99 000	100,0

1. Appréciations portant sur la première année d'exécution

La première année d'exécution du contrat a été consacrée principalement à la détermination des conditions de mise en œuvre et de suivi avec la mise en place des différents comités et l'élaboration de conventions d'exécution particulières.

Le programme du CPER a connu un délai de mise en œuvre relativement important. Les conventions d'application et/ou d'exécution devraient être toutes signées au premier semestre 2008 afin de rentrer dans une phase véritablement opérationnelle. L'achèvement de l'installation de l'ensemble du dispositif est prévu en 2008.

Par ailleurs, le lancement des opérations prévues au contrat de projets nécessite que soient achevées certaines opérations prévues au précédent contrat de la période 2000-2006 ce qui explique le retard dans certains domaines, en particulier pour l'enseignement supérieur et les infrastructures de transport ferroviaire.

L'absence de mandatement de la Région, pour l'enseignement supérieur et la recherche, est due :

- à la non présentation de factures ou d'appels de fonds des maîtres d'ouvrage
- d'autre part au dispositif retenu pour le versement des aides en faveur des projets de recherche.

III. Suivi du CPER

La mise en œuvre du contrat de projets a fait l'objet d'une convention générale signée entre l'Etat et la Région le 17 octobre 2007. Cette convention prévoit la procédure de programmation des opérations, l'instruction des projets, les décisions de financement ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation.

1. Dispositifs prévus

a. Convention générale de mise en œuvre du CPER

Cette convention fixe les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du programme 2007-2013.

Trois types d'instances sont prévus.

- Sept comités techniques sont mis en place pour l'exécution du contrat :
 - Enseignement supérieur (constructions universitaires et recherche),
 - Recherche et innovation,
 - Compétitivité, innovation, emploi,
 - Agriculture, pêche,
 - Transports (ferroviaire et portuaire),
 - Environnement,
 - Développement territorial.

Ces comités définissent leur mode de fonctionnement et la périodicité de leurs réunions.

- Le comité de pilotage - Directeur général des services de la Région et Secrétaire général pour les affaires régionales -, valide les propositions faites par les comités techniques ou leurs sous-comités permettant la programmation des crédits.

➤ Le comité régional de suivi et d'évaluation du CPER – coprésidé par le préfet de région et le président du conseil régional - est chargé de suivre la réalisation du contrat, les travaux d'évaluation, de valider les états d'avancements et les propositions d'évolution du contrat.

La programmation est retracée dans le logiciel de suivi « Presage » qui est encore à ce jour en phase de démarrage. Les retards de livraison de la version Présage – CPER n'ont pas permis le suivi financier (engagements-mandatements) en 2007.

b. Conventions d'exécution et conventions territoriales

Le CPER prévoit la rédaction de conventions d'exécutions sur la durée du CPER pour les programmes les justifiant et de conventions territoriales pour les actions concernant principalement l'axe IV.

Par ailleurs, des conventions financières annuelles sont cosignées avec les partenaires bénéficiaires d'actions inscrites au CPER, précisant le montant des aides allouées et le contenu des actions financées.

2. Exécution 2007

En 2007, les comités techniques se sont réunis au moins une fois (sauf environnement et agriculture), parfois en configuration restreinte, pour définir conventions, mise en place des actions et de leur suivi, etc.

Les dates de réunions des différents comités sont précisées dans la partie « Bilan par axe ».

L'état d'avancement des signatures des conventions d'exécution et territoriales est également précisé pour chaque action ou opération concernée dans cette même partie « Bilan par axe ».

L'ensemble des conventions d'exécution devrait être signé en 2008.

BILAN PAR AXES

Axe I

Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi

Contexte et enjeux

Le CPER 2007-2013 doit contribuer à faire de la région des Pays de la Loire une région de la connaissance, compétitive et innovante.

La labellisation en région par l'Etat de pôles de compétitivité, la dynamique de filières qui sous-tend l'action de la Région en matière de développement économique, les orientations fixées par les schémas régionaux du développement économique (SRDE), de l'éducation et de la formation (SREF) et de la recherche (SRR), constituent les cadres de développement respectifs de l'action de l'Etat et de la Région pour répondre à cet enjeu majeur de développement.

Le CPER 2007-2013, au travers des actions et des projets financés, vise les objectifs suivants :

- favoriser un développement qualitatif et quantitatif de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- renforcer l'innovation dans les entreprises et notamment dans les PME/PMI ;
- accompagner les mutations en matière d'économie et d'emploi et sécuriser les parcours professionnels.

Quatre domaines principaux constituent ce volet du CPER 2007-2013 :

- Le développement de l'enseignement supérieur
- Le développement de la recherche et la valorisation des savoirs
- L'appui aux pôles de compétitivité, aux dynamiques de filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique
- L'accompagnement des mutations économiques en termes d'emploi et de sécurisation des parcours professionnels

Compte tenu de l'importance de cet axe, le bilan présente dans un premier temps la partie « Economie de la connaissance » avec l'Enseignement supérieur et la recherche (I A et I B) puis, dans un deuxième temps, la partie « Compétitivité, innovation, emploi » (I C et I D).

**Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi
Bilan 2007 - Récapitulatif au 31 décembre 2007**

CPER 2007-2013 Bilan 2007	2007													
	montant total initial	montant total après décroissement	Etat total initial	Etat total après décroissement	Région total initial	Région total après décroissement	Etat			Région				
							engagé	mandaté	%	engagé	mandaté	%		
							c	d=c/a	e	f=e/c	g	h=g/b	i	j=i/g
I	612 133 000	614 436 000	250 817 000	250 817 000	194 326 000	194 439 000	22 989 701	9,2	5 165 098	22,5	38 081 638	19,6	8 778 728	23,1
IA	128 143 000	128 103 000	66 398 000	72 048 000	23 005 000	19 054 000	3 140 824	4,4	176 009	5,6	7 131 000	37,4	0	0,0
IB	224 113 000	226 456 000	61 735 000	56 085 000	42 128 000	46 192 000	4 228 068	7,5	2 602 468	61,6	6 154 697	13,3	377 050	6,1
IC	225 873 000	225 873 000	108 480 000	108 480 000	109 393 000	109 393 000	14 021 609	12,9	1 681 421	12,0	22 555 453	20,6	7 937 393	35,2
ID	34 004 000	34 004 000	14 204 000	14 204 000	19 800 000	19 800 000	1 599 200	11,3	705 200	44,1	2 240 488	11,3	464 285	20,7

Economie de la connaissance

Le CPER 2007-2013 traduit les éléments de contexte nouveau que constituent la labellisation des pôles de compétitivité et l'émergence de politiques de sites et d'une structuration régionale.

Deux thèmes principaux sous-tendent donc les opérations inscrites au contrat :

- le soutien aux politiques de sites et de réseaux et à l'attractivité des universités par la mise au standard international de l'immobilier universitaire, par des investissements pour améliorer l'accueil et la vie des étudiants, pour développer l'ouverture internationale et la mobilité des étudiants ;
- l'appui à la recherche, aux pôles de compétitivité et aux dynamiques de filières d'excellence.

Les projets consistent à moderniser, réhabiliter et mettre aux normes des locaux d'enseignement et de vie étudiante. Ils intègrent les opérations validées restant à financer, des suites d'opérations (médecine à Nantes, à Angers...) et des rénovations ou opérations nouvelles indispensables, notamment dans le domaine de la recherche.

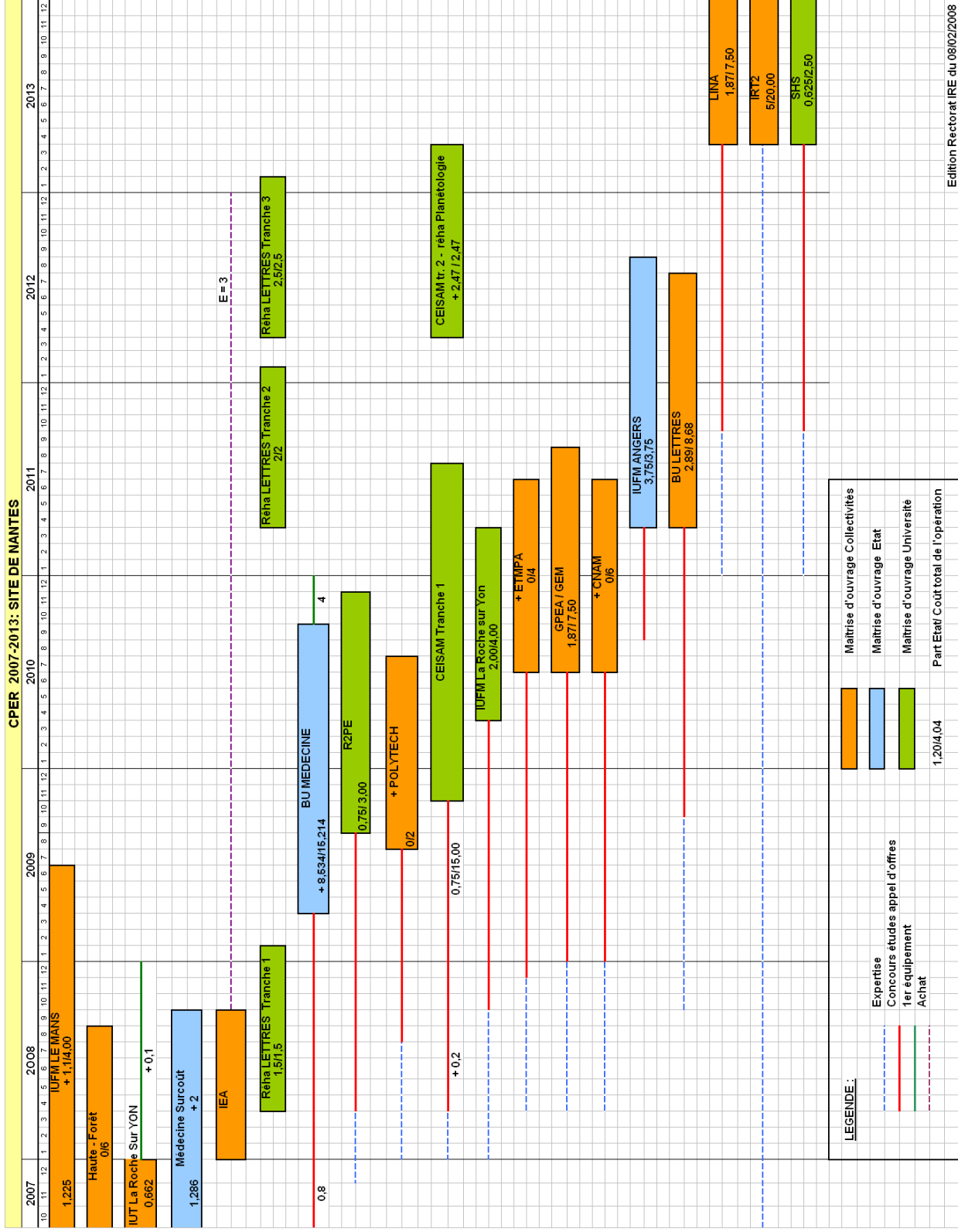
Le tableau page 16 présente les montants initiaux et les montants après « décroisement », (en montant total, part Etat, part Région), validés à l'issue de la concertation conduite entre l'Etat, la Région et les autres collectivités et de l'ajustement des financements par projet.

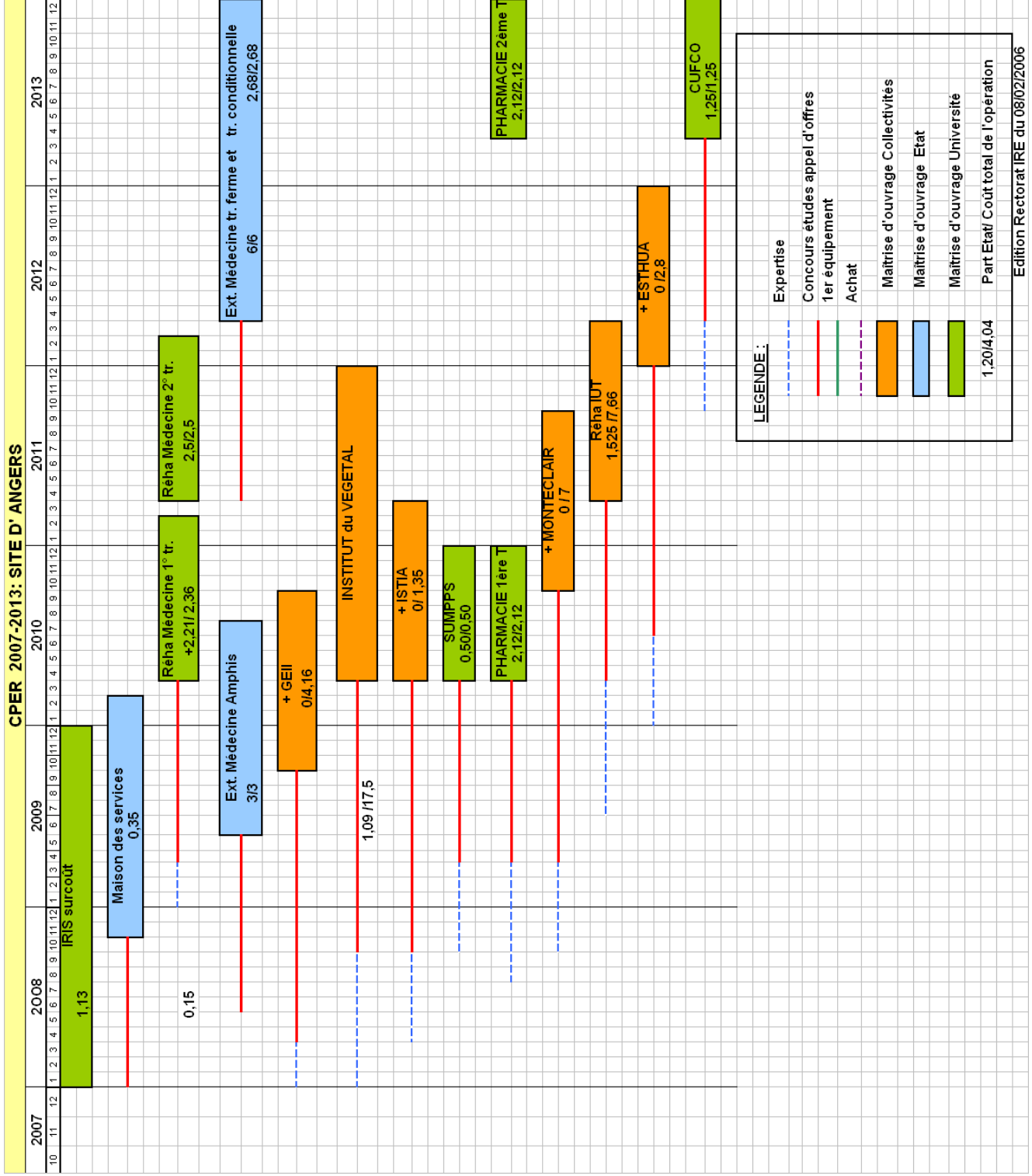
Pour assurer une programmation réaliste et traçable des opérations inscrites au CPER, un calendrier prévisionnel a été établi entre l'Etat, la Région et les autres collectivités territoriales cofinanceurs ; ce document est joint aux conventions d'exécution en cours de signature. Cette programmation pluriannuelle est retracée dans les tableaux page 17 à 19.

Economie de la connaissance – Etat d’avancement au 31 décembre 2007

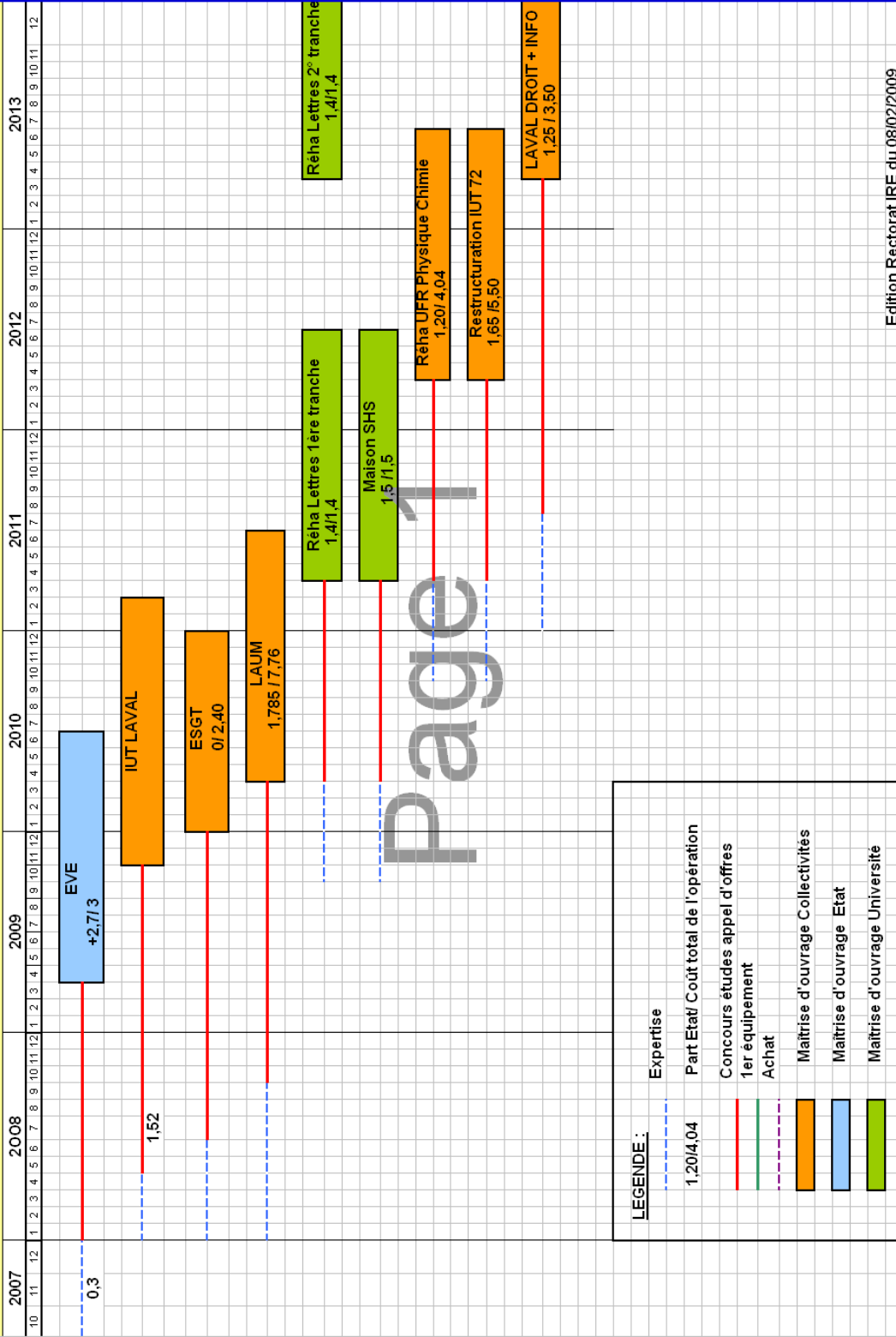
	2007														
	Opérations	montant total initial	montant total après décroissement	Etat total initial	Etat total après décroissement	Région total initial	Région total après décroissement	Etat				Région			
								Engagé	%	Mandaté	%	Engagé	%	Mandaté	%
								c	d= c/a	g	h= g/c	j	k=j/b	l	m= l/j
I	Economie de la connaissance	352 256 000	354 559 000	128 133 000	128 133 000	65 133 000	65 246 000	7 357 992	11,9	2 707 577	65,6	13 285 697	50,7	377 050	2,8
IA	Enseignement supérieur	128 143 000	128 103 000	66 398 000	72 048 000	23 005 000	19 054 000	3 140 824	4,4	176 009	5,6	7 131 000	37,4	0	0,0
IA1	Enseignement supérieur général	123 300 000	123 260 000	63 975 000	69 625 000	21 898 000	17 947 000	3 140 824	4,5	176 009	5,6	7 131 000	39,7	0	0,0
IA2	Enseignement supérieur agricole	4 843 000	4 843 000	2 423 000	2 423 000	1 107 000	1 107 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
IB	Développement de la recherche et valorisation des savoirs	224 113 000	226 456 000	61 735 000	56 085 000	42 128 000	46 192 000	4 228 068	7,5	2 602 468	61,6	6 154 697	13,3	377 050	6,1
IB1	Sciences de la vie et de la santé	94 447 000	96 750 000	26 037 000	21 007 000	14 197 000	16 421 000	2 396 168	11,4	820 668	36,8	1 656 697	10,1	0	0,0
IB2	Sciences et techniques au service de l'environnement	67 876 000	67 916 000	17 843 000	16 728 000	11 486 000	13 373 000	1 189 000	7,1	1 120 100	94,2	458 250	3,4	0	0,0
IB3	Grands équipements pluridisciplinaires	21 950 000	21 950 000	6 390 000	5 760 000	4 820 000	4 373 000	275 000	4,8	257 500	93,6	385 750	8,8	0	0,0
IB4	Société, Innovation et Diffusion	39 840 000	39 840 000	11 465 000	12 590 000	11 625 000	12 025 000	367 900	2,9	344 200	93,6	3 654 000	30,4	377 050	10,3

Programmation prévisionnelle





CPER 2007-2013: SITE DU MANS



Page 1

Edition Rectorat IRE du 08/02/2009

I A Enseignement supérieur

Rappel contexte/enjeux

Il s'agit principalement d'accompagner le développement et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur dans un cadre de référence national et international, en cohérence avec les dynamiques de compétitivité des territoires et de renforcer la qualité de vie des étudiants.

Mise en œuvre

Documents d'application

Cinq conventions d'exécution départementales sont en cours de finalisation. Elles récapitulent par département les projets de constructions universitaires et de recherche, et seront signées par l'ensemble des cofinanceurs et des bénéficiaires. Elles précisent, outre les conditions de pilotage et de suivi et d'évaluation des projets, la maquette financière de chaque projet, la maîtrise d'ouvrage et la programmation prévisionnelle de réalisation physique et financière. Leurs signatures sont prévues en 2008.

Réunions du comité technique

Le comité technique « Enseignement supérieur » s'est réuni le 20 décembre 2007. Il a validé le cadre général des conventions d'exécution.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	128 103 000	10 271 824	8,0	176 009	1,7
Etat	72 048 000	3 140 824	4,4	176 009	5,6
Région	19 054 000	7 131 000	37,4	0	0,0
Autres	67 802 000	0	0,0	0	0,0

La Région n'a effectué aucun mandatement en 2007 pour les opérations qu'elle cofinance ou qu'elle a engagées en tant que maître d'ouvrage, soit par absence d'appel de fonds du maître d'ouvrage, soit par absence de factures des bénéficiaires (lancement récent des projets).

I A1 - Enseignement supérieur général

Avancement financier Au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	123 260 000	10 271 824	8,3	176 008	1,7
Etat	69 625 000	3 140 824	4,5	176 008	5,6
Région	17 947 000	7 131 000	39,7	0	0,0
Autres	35 688 000				

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

En 2007, l'Etat a délégué 4,273 M€ en autorisations d'engagement sur lesquels 3,141 M€ ont été engagés. Afin de pouvoir engager rapidement les opérations nouvelles, l'Etat a fait un effort important en 2007 sur les crédits de paiement affectés prioritairement aux opérations en cours du précédent contrat. Sur les 15,708 M€ de CP délégués, 0,176 M€ ont été affectés aux opérations nouvelles et 15,532 M€ aux opérations antérieures.

Conformément aux dispositions de la LOLF, les engagements de l'Etat ont été réalisés en fonction des opérations engagées ou techniquement prêtes à démarrer en 2007. Cette démarche permet d'assurer une gestion rigoureuse des moyens budgétaires de l'Etat et des crédits de paiement qui en résultent nécessairement.

La Région a engagé 7,131 M€ au titre du CPER sur les opérations inscrites à ce contrat sur un montant d'engagement total de 9,567 M€ en tant que maître d'ouvrage.

Les opérations nouvelles qui ont fait l'objet d'une expertise technique permettant d'engager la phase d'études de maîtrise d'œuvre concernent la construction du département "informatique" de l'IUT de Laval (2005), la construction de la bibliothèque universitaire "santé" de l'université de Nantes (2007) et la construction de l'espace de vie étudiante de l'université du Maine (2007).

Les opérations engagées en 2007 pour améliorer l'accueil dans les filières générales (reconstruction Médecine à Nantes) et professionnalisantes (IUT - IUFM), vie étudiante à Nantes (BU Santé) et au Mans, seront ainsi poursuivies en 2008, notamment en Médecine (Angers), lettres à Nantes, IUT à Laval et au niveau de la recherche (surcoût travaux IRIS à Angers et études CEISAM à Nantes).

L'année 2008 devrait ainsi permettre de finaliser ces projets et de les expertiser afin d'engager les phases opérationnelles (études de maîtrise d'œuvre et travaux) de leur réalisation. Il en est de même pour les opérations dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée aux collectivités territoriales.

I A1.1 - Mise au standard international des établissements d'enseignement supérieur

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	82 230 000	8 271 089	10,1	160 388	1,9
Etat	46 265 000	1 886 735	4,1	160 388	8,5
Région	15 947 000	5 131 000	32,2	0	0,0
Autres	20 018 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

• Université de Nantes et CNAM

- 312 245 € au titre de la participation de l'Etat aux travaux d'aménagement de locaux pour le 4ème département de l'IUT de la Roche/Yon, livrés à la rentrée 2007 (1 500 m²) et 350 000 € pour le 1er équipement ;

- 1 224 490 € au titre de la participation de l'Etat aux travaux de construction du site manceau de l'IUFM, école de l'université de Nantes, sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Sarthe. Les travaux en cours seront livrés (3 000 m²) fin 2008-début 2009 ;

- 1 164 000 € de la Région au titre de sa participation au CPER (sur un montant d'engagement total de 2 M€ en tant que maître d'ouvrage) pour la restructuration de l'EPUN à Nantes ;

- 2 500 000 € de la Région au titre de sa participation au CPER (sur un montant d'engagement total de 6 M€ en tant que maître d'ouvrage) pour le CNAM : financement des études préalables au lancement des travaux après recalibrage du projet initial d'extension. Des rencontres avec le CNAM et le service des constructions du Rectorat ont permis d'arrêter les modalités du transfert de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat, propriétaire des locaux du CNAM de Nantes, à la Région. La réalisation du dossier d'expertise permettra au 1er semestre 2008 de choisir un programmiste.

- 667 000 € au titre de la participation de la Région aux travaux de l'IUFM de La Roche/Yon.

• Site du Mans

- 800 000 € de la Région au titre de sa participation au CPER (sur un montant d'engagement total de 2,4 M€ en tant que maître d'ouvrage) pour l'extension de l'ESGT (école supérieure des géomètres et topographes - Le Mans). L'opération démarrera en 2008, par les études d'expertises.

I A1.2 - Amélioration de la qualité de la vie des étudiants

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	41 030 000	3 254 089	7,9	15 620	0,5
Etat	23 360 000	1 254 089	5,4	15 620	1,2
Région	2 000 000	2 000 000	100,0	0	0,0
Autres	15 670 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

• Université de Nantes

- 1 227 728 € pour l'Etat ont été engagés sur une délégation de 2 086 735 € affectés à concurrence de 1 286 735 € au surcoût de la 1ère tranche de travaux de reconstruction des UFR santé livrée en 2008 (11 500 m²) et de 800 000 € au lancement des études de la 2ème tranche (Bibliothèque), afin que les travaux puissent démarrer dès 2009 pour une livraison en 2010.

- 2 M€ au titre de la participation de la Région à la construction de la résidence étudiante de la Haute Forêt (MO Département de la Loire-Atlantique). Cette opération va permettre d'augmenter la capacité d'hébergements publics pour les étudiants sur Nantes.

• Université du Maine

- sur les 300 000 € délégués pour les études destinées à la construction de l'Espace vie étudiante au Mans, dont la livraison est prévue en 2010, l'Etat a engagé 26 361 €.

I A2 - Enseignement supérieur agricole

Montants prévus :

Total	Etat	Région
4 843 000	2 423 000	1 107 000

- Pas de bourses en 2007
- Les travaux de l'INH (institut national de l'horticulture) sont prévus en 2009.
De ce fait, aucun engagement financier n'a été effectué en 2007.

I B - Développement de la recherche et valorisation des savoirs

Rappel contexte/enjeux

L'objectif est de renforcer le potentiel ligérien de recherche pour atteindre des masses critiques dans des axes thématiques à fort potentiel de développement et, ainsi, de favoriser son rayonnement international et son inscription dans l'espace européen de la recherche. Dans ce cadre, le développement d'actions de valorisation de la recherche en faveur des entreprises et la diffusion de la culture scientifique et technique contribuent à renforcer la dynamique globale de développement régional.

Une analyse des champs d'excellence de la région met en exergue cinq grands domaines : biologie et santé, sciences de l'ingénieur et sciences chimiques (incluant les matériaux et le génie civil et urbain), végétal et agroalimentaire, sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) et mathématiques, sciences humaines et sociales. On retrouve ces champs thématiques dans les dix projets développés dans le CPER 2007-2013 au travers de son volet « Développement de la recherche et valorisation des savoirs ». Celui-ci correspond à 16,3% du montant des financements totaux Etat-Région et s'articule autour de trois grands thèmes : « Sciences de la vie et de la santé », « Sciences et techniques au service de l'environnement », « Société, innovation et diffusion des savoirs » qui se déclinent en douze opérations de recherche. La dernière thématique regroupe à la fois les sciences humaines et sociales (SHS), la culture scientifique et technique et la valorisation de la recherche.

Mise en œuvre

Documents d'application

Une convention d'exécution est prévue pour chacun de ces 12 projets. Les conventions concernant les dix projets thématiques ainsi que la convention concernant le projet "innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche" sont en cours de finalisation pour signature dès septembre 2008.

Réunions du comité technique

Le comité technique "recherche et innovation" est chargé du suivi de l'exécution du volet "développement de la recherche et valorisation des savoirs". Il s'appuie sur dix commissions opérationnelles de suivi et d'analyse scientifique (COSAS) pour les dix premiers projets (thématiques scientifiques) et sur deux commissions transversales pour les trois suivants (valorisation et transfert de technologie, Europe, culture scientifique et technique et accueil de chercheurs).

Le comité technique "recherche innovation" s'est réuni les 12 octobre et 20 décembre 2007 en séance plénière.

Les dix COSAS ont été mises en place au second semestre de 2007.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	226 456 000	10 382 765	4,6	2 979 518	28,7
Etat	56 085 000	4 228 068	7,5	2 602 468	61,6
Région	46 192 000	6 154 697	13,3	377 050	6,1
Autres (préciser)	124 179 000				

En 2007, l'Etat n'a pas engagé de crédits sur le BOP régional 150, pour les constructions en recherche. Des crédits seront affectés en 2008 pour financer le surcoût des travaux de l'IRIS (Institut de Recherche en Ingénierie de la Santé) à Angers, en cours de construction, et lancer les études de faisabilité du CEISAM (Chimie et Interdisciplinarité, Synthèse, Analyse, Modélisation dit "Institut de Chimie Moléculaire") à Nantes.

Cependant, 875 000 € ont été engagés sur le BOP national 150 pour les équipements scientifiques :

- Technocampus EPUN : 150 000 €
- GEM sites Nantes – Angers : 250 000 €
- Angers IRIS plateforme d'ingénierie : 125 000 €
- Plateforme d'imagerie et d'exploration fonctionnelle du petit animal : 350 000 €.

Sur les autres BOP (172, 134 et 187), le travail réalisé par les dix COSAS a permis d'établir une programmation prévisionnelle des équipements et une répartition des contributions financières des partenaires du CPER, permettant d'engager dès à présent les projets scientifiques en cohérence avec le plan de travail scientifique exprimé par les coordonnateurs animateurs des projets et le calendrier prévisionnel de réalisation des constructions auxquelles ils sont liés.

Sur le BOP central 142, des crédits ont été engagés pour les deux opérations prévues à l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes :

- 1 125 000 € pour les plateformes de recherche animale préclinique
- 380 000 € pour la création d'un secteur de manipulation sécurisé

La Région a engagé en 2007 des crédits pour financer des projets de recherche mais n'a pas effectué de mandatements. En effet, ses dispositions réglementaires financières prévoient le versement des subventions sur présentation de devis par les bénéficiaires, or aucun devis n'a été transmis en 2007.

I B1 - Sciences de la vie et de la santé

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	96 750 000	4 052 865	4,2	880 668	21,7
Etat	21 007 000	2 396 168	11,4	880 668	36,8
Région	16 421 000	1 656 697	10,1	0	0,0
Autres	59 322 000				

I B1.1 - De la recherche fondamentale aux applications cliniques

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décrétés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	48 750 000	3 681 697	7,6	542 500	14,7
Etat	11 198 000	2 055 000	18,4	542 500	26,4
Région	8 130 000	1 626 697	20,0	0	0,0
Autres	29 422 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 3 mars 2008.

- ENV Nantes : Etat, 1,505 M€ ; Région 1,610 M€ au titre de sa participation au CPER sur un montant total d'engagement de 3,550 M€ en tant que maître d'ouvrage, pour le secteur protégé et le développement de plateformes, 2 blocs opératoires et animalerie péri-opératoire, une zone de radiothérapie pour petits animaux
- Plateforme SNP (Angers) : Etat, 350 000 € ; Région, 7 500 €
- Plateforme petit animal (Angers) : Région : 9 200 €

I B1.2 - Campus du végétal

L'Etat (INRA) a financé 60 000 € pour la construction des serres expérimentales horticoles d'Angers sur le site du campus du végétal.

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décrétés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	27 900 000	60 000	0,2	60 000	100,0
Etat	3 852 000	60 000	1,6	60 000	100,0
Région	5 708 000	0	0,0	0	0,0
Autres	18 340 000				

I B1.3 - Usage raisonné des ressources agro-alimentaires

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	20 100 000	311 168	1,5	278 168	89,4
Etat	5 957 000	281 168	4,7	278 168	98,9
Région	2 583 000	30 000	1,2	0	0,0
Autres	11 560 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 6 mars 2008.

- GEPEA St Nazaire : Région 30 000 € - Etat : 30 000 €

- Laboratoire national de référence "microbiologie des coquillages" : l'Etat a engagé et mandaté 251 168 €.

I B2 - Sciences et techniques au service de l'environnement

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	67 916 000	1 647 250	2,4	1 120 100	68,0
Etat	16 728 000	1 189 000	7,1	1 120 100	94,2
Région	13 373 000	458 250	3,4	0	0,0
Autres	37 815 000				

I B2.1 - Matériaux : caractérisation, procédés, contrôle

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	32 160 000	792 000	2,5	421 800	53,3
Etat	7 135 000	452 000	6,3	421 800	93,3
Région	6 219 000	340 000	5,5	0	0,0
Autres	18 806 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première

réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 20 février 2008.

- Matériaux Université 44 IMN : engagements Région 49 000 € - Etat 75 000 €
- R2PE ECN : Région 75 000 € - Etat 75 000 €
- Matériaux équipements Université 49: Région 34 000€ - Etat 50 000 €
- Matériaux équipements Université du Maine : Région 69 000€ - Etat 102 000 €
- Technocampus EPUN : Région 113 000 € - Etat 150 000 €

I B2.2 - Energies alternatives et propulsion

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	12 700 000	372 250	2,9	238 600	64,1
Etat	3 805 000	254 000	6,7	238 600	93,9
Région	3 340 000	118 250	3,5	0	0,0
Autres (préciser)	5 555 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 21 mars 2008.

- SEMREV (SEAREV) : Région 50 250 € - Etat 75 000 €
- Propulsion hybride (IUT St Nazaire) : Région 23 200 € - Etat 58 000 € pour St Nazaire et Nantes
- Propulsion hybride (EC Nantes) : Région 5 800 €
- PREVER (EMN) : Région 39 000 € - Etat 121 000 €

I B2.3 - Génie civil environnemental et gestion durable de la ville

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	4 600 000	380 000	8,3	367 000	96,6
Etat	1 150 000	380 000	33,0	367 000	96,6
Région	700 000	0	0,0	0	0,0
Autres	2 750 000				

I B2.4 - STIC et calculs

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	18 456 000	103 000	0,6	92 700	90,0
Etat	4 638 000	103 000	2,2	92 700	90,0
Région	3 114 000	0	0,0	0	0,0
Autres	10 704 000				

Opérations engagées / réalisées- bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 13 mars 2008.

I B3 - Grands équipements pluridisciplinaires

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	21 950 000	660 750	3,0	257 500	39,0
Etat	5 760 000	275 000	4,8	257 500	93,6
Région	4 373 000	385 750	8,8	0	0,0
Autres	11 817 000				

I B3.1 - Institut chimie moléculaire – CEISAM

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
17 200 000	4 050 000	2 523 000	10 627 000

Les opérations ont été lancées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 19 mars 2008.

Les travaux sont prévus pour la fin de l'année 2009.

I B3.2 - Cyclotron

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	4 750 000	660 750	13,9	257 500	39,0
Etat	1 710 000	275 000	16,1	257 500	93,6
Région	1 850 000	385 750	20,9	0	0,0
Autres	1 190 000				

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 10 mars 2008.

Les financements engagés par l'Etat et la Région concernent l'opération « 5 projets autour du cyclotron ».

I B4 - Société, Innovation et Diffusion

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	39 840 000	4 021 900	10,1	721 250	17,9
Etat	12 590 000	367 900	2,9	344 200	93,6
Région	12 025 000	3 654 000	30,4	377 050	9,4
Autres	15 225 000				

I B4.1 - Lettres, sciences humaines et sociales

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	22 675 000	3 322 000	14,7	158 000	4,8
Etat	5 925 000	120 000	2,0	108 000	90,0
Région	6 750 000	3 202 000	47,4	50 000	1,6
Autres	10 000 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les opérations ont été engagées au troisième trimestre de l'année 2007. Les bénéficiaires ont été informés fin 2007 sur les modalités de financement du FEDER sur ces opérations. Une première

réunion du COSAS destinée à finaliser la programmation financière prévisionnelle s'est tenue le 17 mars 2008.

- IEA : la Région a engagé 3 M€. Les travaux devraient s'achever en 2008.
- Soutien de programme, démarrage des projets de LSHS : Etat 0,120 M€; Région 0,202 M€

I B4.2 - Innovation, ouverture européenne et valorisation de la recherche

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	9 765 000	197 000	2,0	185 300	94,1
Etat	4 215 000	117 000	2,8	105 300	90,0
Région	2 675 000	80 000	3,0	80 000	100,0
Autres	2 875 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Une convention d'exécution pour le projet de soutien au dispositif régional pour l'Europe de la recherche et de l'innovation est en cours d'élaboration sur le périmètre, les objectifs et l'organisation. Le périmètre de la convention concerne le dispositif dans son ensemble. L'actuel « Copil » devient le COS, Commission Opérationnelle de Suivi.

Ce réseau a vocation à rassembler tous les opérateurs concernés par l'Europe de la recherche et de l'innovation. Il est prévu une charte pour cadrer ce réseau.

En 2007, l'Etat et la Région ont financé une opération : « Soutien pour la tête de réseau et les cellules Europe ».

I B4.3 - Culture scientifique et technique

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 400 000	287 000	8,4	162 050	56,5
Etat	1 450 000	130 900	9,0	130 900	100,0
Région	600 000	167 000	27,8	42 050	25,2
Autres	1 350 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les engagements ont porté sur les centres de culture scientifique et technique suivants : les CCSTI de Laval, Maine Science (Sablé sur Sarthe) et Terre des sciences (Angers) et le Musée du Sable (centre de diffusion de la culture scientifique sur le sable à Château d'Olonne).

I B4 4 - Accueil des chercheurs de renommée internationale

Avancement financier 31/12/07	montants totaux décroisés 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	4 000 000	205 000	5,1	205 000	100,0
Etat	1 000 000	0	0,0	0	0,0
Région	2 000 000	205 000	10,3	205 000	100,0
Autres	1 000 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La Région a financé 4 séjours de chercheurs étrangers dans 4 laboratoires différents, dans le cadre de l'appel à projet de chaires régionales de chercheurs étrangers.

Compétitivité, innovation, emploi

Contexte et enjeux

Le renforcement des échanges entre les entreprises, les laboratoires de recherche et les établissements de formation, l'accompagnement des PME vers l'innovation, le soutien à la mutation des entreprises face aux nouveaux enjeux, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, et le développement des actions et des dispositifs de transfert de technologie, sont les leviers principaux de ce volet.

Il s'agit, dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques, de favoriser la sécurisation des parcours professionnels et de développer l'articulation emploi/formation.

Compétitivité, innovation, emploi – Etat d’avancement au 31 décembre 2007

CPER 2007-2013 Bilan 2007		2007										
		montant total initial	Etat total décroisé a	Région total décroisé b	Etat			Région				
					engagé c	% d=c/a	mandaté e	% f=e/c	engagé g	% h=g/b	mandaté i	% j=i/g
		259 877 000	122 684 000	129 193 000	15,4	2 401 621	15,4	24 795 941	19,2	8 401 678	33,9	
IC	Compétitivité, innovation, emploi Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique	225 873 000	108 480 000	109 393 000	12,9	1 681 421	12,0	22 555 453	20,6	7 937 393	35,2	
IC1	Actions spécifiques aux pôles et aux filières	40 396 000	16 396 000	16 000 000	13,6	1 024 701	46,1	10 807 772	67,5	3 903 886	36,1	
IC2	Programme "Dinamic Entreprises"	17 400 000	8 700 000	8 700 000	10,3	277 720	31,1	1 530 050	17,6	776 675	50,8	
IC3	Investissement structurants des plates-formes technologiques et conseil technologique aux entreprises	15 800 000	5 800 000	10 000 000	6,8	379 000	95,9	706 771	7,1	30 000	4,2	
IC4	Soutien à l'agriculture	139 437 000	72 164 000	67 273 000	14,3	0	0,0	9 268 391	13,8	3 023 391	32,6	
IC5	Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine	7 440 000	3 720 000	3 720 000	0,0	0	0,0	242 469	6,5	203 441	83,9	
IC6	Actions en faveur du tourisme	5 400 000	1 700 000	3 700 000	11,8	0	0,0	0	0,0	0	0	
ID	Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels	34 004 000	14 204 000	19 800 000	11,3	705 200	44,1	2 240 488	11,3	464 285	20,7	
ID1	Observation et information sur l'emploi et sur la formation professionnelle	8 400 000	4 200 000	4 200 000	14,3	600 000	100,0	600 000	14,3	300 000	50,0	
ID2	Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	8 163 000	4 096 000	4 067 000	3,8	105 200	67,8	464 337	11,4	127 169	27,4	
ID3	Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie	17 441 000	5 908 000	11 533 000	14,3	0	0,0	1 176 151	10,2	37 116	3,2	

I C - Appui aux pôles de compétitivité, aux filières d'excellence et aux entreprises en mutation économique

Rappel contexte/enjeux

L'objectif est de contribuer à structurer et développer les pôles et les filières en favorisant les synergies entre entreprises, centres de recherche et unités de formation et en veillant à une bonne diffusion des actions sur le tissu de PME/PMI.

L'objectif de l'Etat et de la Région est aussi de développer la compétitivité des PME et PMI productrices de biens et de services en s'appuyant sur les pôles de compétitivité et les dynamiques de filières d'excellence de la région.

Mise en œuvre

Documents d'application

Convention de mise en place du Comité technique pour le développement économique, l'emploi et l'innovation (CTDEI)

Réunions du comité technique

Non constitué en 2007

Avancement de la mesure

I C1 - Actions spécifiques aux pôles et aux filières

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	40 396 000	13 031 114	32,3	4 928 587	37,8
Etat	16 396 000	2 223 342	13,6	1 024 701	46,1
Région	16 000 000	10 807 772	67,5	3 903 886	36,1
Autres	8 000 000				

I C1.1 - Investissements structurants : Technocampus

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	21 000 000	8 000 000	38,1	2 500 000	31,3
Etat	5 000 000	0	0,0	0	0,0
Région	8 000 000	8 000 000	100,0	2 500 000	31,3
Autres	8 000 000				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La construction de l'ensemble immobilier Technocampus, conduite sous maîtrise d'ouvrage régionale, a fait l'objet d'études préalables de maîtrise d'œuvre et d'études préalables à l'engagement des travaux.

Parallèlement, la constitution de la structure de pilotage et de gestion de cet outil, sous la forme d'un GIP, a été engagée en partenariat avec l'Etat (ministère de la recherche) dans la perspective d'entrée en phase opérationnelle mi 2008.

Dans l'attente de la création du GIP, une association provisoire a été créée afin de concrétiser la mise en place du projet. La SEM régionale des Pays de la Loire a été missionnée pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée. La première pierre a été posée le 3 décembre 2007.

L'Etat accompagne ce projet stratégique pour conforter et développer la filière composite, notamment en direction de l'industrie aéronautique, en lien avec le pôle de compétitivité EMC². Un financement de 5 M€ a été inscrit. Les engagements de crédits budgétaires interviendront dès 2008, la convention venant d'être signée le 28 avril 2008.

I C1.2 - Actions collectives auprès des entreprises, spécifiques aux pôles et dynamiques de filières

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	19 396 000	5 031 114	25,9	2 428 587	48,3
Etat	11 396 000	2 223 342	19,5	1 024 701	46,1
Région	8 000 000	2 807 772	35,1	1 403 886	50,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Actions collectives

L'année 2007 a été l'occasion d'approfondir la stratégie initiée en 2006 autour de 3 dispositifs majeurs (Dinamic, OSEO et la logique de filières), dont a été précisée la définition d'un mode d'intervention commun : les contrats de développement et le choix des filières prioritaires.

C'est ainsi qu'ont été initiés, en 2007, 6 contrats de développement, un en cours de réalisation (textile habillement), 2 en cours de signature (automobile et mécanique - matériaux) et 3 en cours de structuration (informatique, électronique et bois, habitat de demain). La réflexion sur la stratégie régionale d'innovation est engagée.

ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail), GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), EDEC (Engagements de développement de l'emploi et des compétences)

Les actions de l'ARACT se sont correctement réalisées dans le cadre d'une convention annuelle de 100 000 € (mission d'animation des consultants, d'appui technique aux entreprises et aux relais, de recueil et diffusion des bonnes pratiques). Le volet EDEC du CPER n'a pas vu de réalisation en 2007 car il doit être intégré dans la conclusion des contrats de développement dont le premier, celui des industries mécaniques, vient seulement d'être conclu en 2008 ; suivront ceux de la filière automobile, du textile-habillement, filière bois-ameublement. Pour mémoire, hors CPER, plusieurs EDEC couvrent les secteurs textile-habillement, SSII, les entreprises du BTP, le secteur de la propreté et de l'agro-alimentaire (1 396 000 €).

Par ailleurs il est souvent plus efficace de conclure un conventionnement direct GPEC avec un porteur d'action collective sans passer par la complexité de l'EDEC (accord avec une branche et convention de gestion avec un OPCA) lorsque l'action collective ne comporte que des actions GPEC ; pour 2008 et les années suivantes, il serait plus judicieux de renforcer le volet GPEC au détriment de l'EDEC.

I C2 - Programme "Dinamic Entreprises"

I C2.1 - Programme DRIRE – Région

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	16 700 000	2 172 800	13,0	904 395	41,6
Etat	8 000 000	642 750	8,0	127 720	19,9
Région	8 700 000	1 530 050	17,6	776 675	50,8

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les moyens mobilisés actuellement par les chambres de commerce et d'industrie permettent d'accompagner environ 150 entreprises par an (à comparer à l'objectif initial de 300 entreprises), avec comme conséquence une sous-consommation de la dotation annuelle des crédits affectés au programme DINAMIC.

Les engagements 2007 Etat et Région s'équilibrent compte tenu des premiers engagements sur le dispositif « Dinamic » fin 2006, imputés sur le CER 2000-2006. Au total, sur les années 2006 et 2007, l'Etat a financé le programme à hauteur de 1 641 000 € et la Région, 1 815 400 €.

Les bons retours obtenus auprès des entreprises ont conduit les CCI à accepter un accroissement de leur engagement dans le programme. Moyennant une prise en charge par les entreprises, l'Etat et la Région d'une partie des coûts d'animation supportés par les CCI, le réseau consulaire s'est engagé sur un doublement du nombre des entreprises inscrites au programme afin d'atteindre 225 en 2008. Cette montée en puissance se fera grâce à des réaffectations d'unités d'œuvre au sein des CCI et le recrutement de nouveaux animateurs.

I C2.2 - Programme DRTEFP

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	700 000	250 000	35,7	150 000	60,0
Etat	700 000	250 000	35,7	150 000	60,0
Région	0				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Le financement de la phase ingénierie prévue en 2006 a été décalé sur début 2007 (50 000 €) ; par conséquent, l'action de mise en œuvre 2007 (et donc la convention annuelle) a été mise en place tardivement (dernier trimestre 2007) et couvre aussi le début 2008 (soit 100 000 € au titre de 2007 et 100 000 € euros au titre de 2008).

I C3 - Investissements structurants des plateformes technologiques et conseil technologique aux entreprises

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	15 800 000	1 101 771	7,0	409 000	37,1
Etat	5 800 000	395 000	6,8	379 000	95,9
Région	10 000 000	706 771	7,1	30 000	4,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les financements engagés ont permis de financer les équipements des plateformes technologiques (PFT) de Cholet, Saint-Nazaire et Laval.

I C4 - Soutien à l'agriculture

Le soutien à l'agriculture des Pays de la Loire s'élève chaque année à environ 1 milliard d'euros (989 M€ en 2007) provenant principalement des fonds communautaires et pour environ 260 M€ de fonds nationaux. La part contractualisée des fonds nationaux (72 M€ en 2007) est destinée à favoriser le développement de filières compétitives et durables. Ces actions en faveur des filières régionales bénéficient d'un soutien presque égal de la Région (67 M€).

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandats	% / engagés
Total	139 437 000	19 578 908	14,0	3 023 392	15,4
Etat	72 164 000	10 310 517	14,3	0	0,0
Région	67 273 000	9 268 391	13,8	3 023 391	32,6

I C4.1 - Filières de l'élevage

Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), appui à la modernisation des exploitations hors PMBE, Amélioration des pratiques d'élevage et segmentation des marchés, Recherche-expérimentation, Pôles et dynamiques de filières, ARIAA (aides régionales à l'investissement des industries agro-alimentaires)

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandats	% / engagés
Total	60 532 000	9 802 342	16,2	959 779	9,8
Etat	41 897 000	7 134 299	17,0	0	0,0
Région	18 635 000	2 668 043	14,3	959 779	36,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Le faible engagement des ARIAA, dû à la première année de mise en œuvre, est compensé par les autres lignes (expérimentation agricole, pôles et dynamiques de filières, qualité promotion).

La première année de mise en œuvre du contrat de projet a été délicate pour certaines productions. La filière bovins viande a connu une moindre valorisation des jeunes bovins. La fièvre catharrale ovine a eu un impact non seulement sanitaire mais également économique, le cours des matières premières s'est envolé. La filière cunicole connaît une crise sans précédent, notamment du fait de la hausse des prix des matières premières et d'une consommation stagnante de viande de lapin. La filière porcine est également en crise, du fait de la hausse du prix des matières premières (céréales et sources azotées) et une baisse du prix du porc. La filière volaille est également impactée, mais la revalorisation des contrats établis avec les organisations économiques ligériennes, la maîtrise technique renforcée en élevage et un climat clément ont permis une amélioration significative des marges brutes des aviculteurs. Les producteurs de lait ont connu une embellie exceptionnelle sur les marchés des produits laitiers, qui s'est traduite par une augmentation significative du prix du lait ; les producteurs ont également su saisir les opportunités de production supplémentaire offertes sur les derniers mois de la campagne, et la collecte régionale est en forte hausse.

I C4.2 - Filières végétales :

Plan végétal environnement (PVE), Recherche-expérimentation, Appui technique à la diffusion de connaissance et valeur ajoutée, Modernisation des exploitations, Pôle Végépolys et dynamiques de filières, ARIAA

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	34 255 000	3 959 215	11,6	1 057 107	26,7
Etat	10 412 000	996 438	9,6	0	0,0
Région	23 843 000	2 962 777	12,4	1 057 107	35,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'engagement des crédits est un peu inférieur à la moyenne annuelle des montants inscrits. Le faible engagement des ARIAA et du plan végétal environnement, dû à leur première année de mise en œuvre, explique notamment cette situation.

Au titre des crédits Etat, le PVE 2007 a mobilisé 229 211 € pour un disponible de 589 013 €. Le différentiel de ces crédits, soit 359 802 €, a été affecté au Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE). La sous-consommation des crédits sur ce dispositif s'explique par la mise en œuvre tardive de la mesure, l'intervention de plusieurs financeurs, qui complexifie le dispositif, et le zonage restrictif.

Les filières végétales ont globalement pu mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre des dispositifs des offices. La filière viticole n'a pas atteint ses objectifs. Du fait de la réforme de l'OCM (organisation commune du marché), intervenue en fin d'année 2007 et la nécessité pour chaque bassin de production de participer à la définition du projet stratégique de la filière viticole française, le contrat de projets devra évoluer afin de maintenir la cohérence entre les différents dispositifs d'aide et conforter le projet du bassin Val de Loire. Cela explique la relative faible utilisation des crédits en 2007 (48%), les orientations de la filière n'étant pas encore complètement calées en début de plan.

I C4.3 - Agriculture biologique : animation et programmes, conversion, installation, certification, expérimentation

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	10 500 000	1 674 537	15,9	734 462	43,9
Etat	0				
Région	10 500 000	1 674 537	15,9	734 462	43,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'engagement des crédits est supérieur à la moyenne annuelle des crédits inscrits, ce qui montre le volontarisme de la Région envers l'agriculture biologique.

I C4.3 - Filière cheval : élevage et courses, tourisme et loisirs équestres

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	7 260 000	616 480	8,5	188 343	30,6
Etat	1 260 000	137 146	10,9	0	0,0
Région	6 000 000	479 334	8,0	188 343	39,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La filière cheval est porteuse d'emplois ; l'objectif est de soutenir son intégration dans le territoire ligérien.

2007 a été l'année de démarrage de la nouvelle politique régionale du cheval. Ceci explique l'écart entre le niveau d'engagement et la moyenne annuelle des crédits inscrits pour la Région.

- Elevage et courses : Région, 440 334 € ;

- Tourisme et loisirs équestres : Région, 39 000 € (30 000 € pour l'Equirando 2008 et 9 000 € pour le topoguide équestre numérique).

L'Etat intervient sur le développement et la promotion de la filière, essentiellement sur les races lourdes (amélioration génétique, valorisation de la production, structuration de la filière) et l'amélioration et le développement de la pratique équestre (aménagement sécuritaire, promotion et manifestations).

I C4.4 - Forêt

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	2 590 000	670 492	25,9	83 700	12,5
Etat	1 295 000	186 792	14,4	0	0,0
Région	1 295 000	483 700	37,4	83 700	17,3

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Aides aux scieries

Les montants engagés par l'Etat au titre du BOP 149 pour l'année 2007 correspondent à un peu plus du 1/7è prévu au titre du CPER. L'objectif principal assigné est de favoriser la récolte par l'augmentation de la mobilisation des bois et par la priorité donnée aux investissements de desserte en forêt.

Au titre de l'année 2007, les montants ont permis de répondre correctement aux besoins régionaux exprimés dans ces domaines.

- Modernisation de l'exploitation forestière: 5 dossiers aidés (porteurs, abatteuses, skidder), participation de l'Etat de 79 510 €.

- Desserte: 18 dossiers aidés (8 km de routes et 25 places de retournement), participation de l'Etat de 107 282 €.

A noter que ces 2 dispositifs font l'objet d'un cofinancement européen par le FEADER.

La Région a financé deux dossiers ARIBOIS (aide aux scieries), dont un lourd, ce qui explique le large dépassement de la moyenne annuelle.

I C4.5 - Installation des jeunes agriculteurs et éleveurs

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	14 195 000	2 205 322	15,5	0	0,0
Etat	7 195 000	1 205 322	16,8	0	0,0
Région	7 000 000	1 000 000	14,3	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Stages de parrainage

L'engagement est conforme aux prévisions annuelles.

La Région a engagé 950 000 € pour ces stages et 50 000 € pour frais de gestion.

Le PIDIL 2007 (Programme pour l'installation des jeunes en agriculture et de développement des initiatives locales), doté d'une enveloppe initiale de 574 465 €, a été abondé en fin d'année de 220 857 €, soit une dotation globale de 795 322 €. Dans le cadre des stages à l'installation, l'Etat finance les bourses des stagiaires, les indemnités de tutorat des maîtres-exploitants et les centres participant à la réalisation des stages. En 2007, 802 stagiaires ont effectué un stage préparatoire à l'installation, et 729 un stage de 6 mois en Pays de la Loire. L'Etat a abondé le BOP 154 en fin d'année à hauteur de 60 737 € pour prendre en compte la totalité des stages réalisés.

I C4.6 - Aides au départ

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	10 105 000	650 520	6,4	0	0,0
Etat	10 105 000	650 520	6,4	0	0,0
Région	0				

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La région Pays-de-la-Loire est une région particulièrement dynamique pour ce qui concerne l'installation des jeunes agriculteurs avec un nombre d'installations aidées supérieur d'environ 20 % à la moyenne nationale sur les quatre dernières années. Les premières données relatives aux installations aidées 2007 font état d'une augmentation de l'ordre de 10 %, particulièrement marquée dans les départements du Maine et Loire (+12%), de la Vendée (+12%) et de la Mayenne (+15%).

I C5 - Soutien aux filières de la pêche et de l'aquaculture marine

Avancement financier récapitulatif	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	7 440 000	242 469	3,0	203 441	83,9
Etat	3 720 000	0	0,0	0	0,0
Région	3 720 000	242 469	6,5	203 441	83,9

La mise en œuvre du CPER est subordonnée à celle du fonds européen pour la pêche (FEP) qui sera effective en 2008. De ce fait, la convention d'exécution Etat et Région est en cours de finalisation.

I C5.1 et I C5.2 - Secteur pêche, Secteur aquaculture marine

Montants prévus :

Total	Etat	Région
3 720 000	3 720 000	0

Compte tenu des éléments ci-dessus, l'Etat n'a pas engagé d'opérations au titre de 2007.

I C5.3 et I C5.4 - Appui technique SMIDAP, Observatoire pêches et cultures marines du golfe de Gascogne, Aménagement des espaces de production et gestion des ressources

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 720 000	242 469	6,5	203 441	83,9
Etat	0				
Région	3 720 000	242 469	6,5	203 441	83,9

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La Région des Pays de la Loire a mis en place des financements CPER, sans attendre la signature de la convention d'exécution avec l'Etat. Ainsi la Région a financé en 2007, l'appui technique SMIDAP (171 000 €), l'Observatoire des pêches et cultures marines (55 000 €) et une embarcation de surveillance pour la pêche à pied (16 469 €)

I C6 - Actions en faveur du tourisme, droit aux vacances pour tous

(ORT voir IV E 3)

Avancement financier	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	5 400 000	200 000	3,7	0	0,0
Etat	1 700 000	200 000	11,8	0	0,0
Région	3 700 000	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

L'Etat a engagé 2 dossiers de réhabilitation de villages de vacances : village de vacances VVF de Sainte-Suzanne (53) à hauteur de 100 000 € (1^{ère} phase) et village vacances FAL 44 « le Soleil de Jade » à Préfailles (44) à hauteur de 100 000 €.

Pour la Région, les dossiers financés en 2007 ne sont pas fléchés sur le CPER. Ils représentent 992 976 €. Les dossiers fléchés CPER seront soumis à décision en 2008 après étude conjointe : le village vacances « Soleil de Jade » à Préfailles (44) à hauteur de 465 396 €, ainsi que le Domaine de la Chaussée à Saint Lambert la Potherie (49) à hauteur de 416 742 €.

I D - Accompagnement des mutations économiques et sécurisation des parcours professionnels

Rappel contexte/enjeux

Si la région se distingue par la diversité et l'attraction des filières de formation professionnelle, elle est marquée également par un niveau moyen de qualification plutôt faible, des emplois précaires, des difficultés de recrutements dans certains métiers notamment (saisonniers ou non, de l'agriculture, de la construction, des industries agro-alimentaires, de la transformation des métaux ou de la grande distribution).

De ce contexte, trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés et déclinés, dans le cadre du CPER, en opérations qui caractérisent l'action conjointe de l'Etat et de la Région dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle pour la période 2007-2013 :

- l'offre d'information, de conseil et de formation professionnelle afin de sécuriser les parcours professionnels ;
- le développement des compétences tout au long de la vie, en accompagnement des mutations économiques et des transitions professionnelles ;
- l'articulation entre la formation et l'emploi.

Les actions de l'Etat et de la Région sont largement complétées par les opérations engagées hors CPER, notamment en direction de l'apprentissage, de la formation tout au long de la vie et des réponses à des situations spécifiques.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Convention constitutive du GIP CARIF-OREF des Pays de la Loire signée le 19 novembre 2007
Convention Région AFPA 2007 sur l'amélioration des équipements pédagogiques signée le 3 janvier 2008.

Réunions du comité technique

Non constitué en 2007

Avancement de la mesure

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	34 004 000	3 839 688	11,3	1 169 485	30,5
Etat	14 204 000	1 599 200	11,3	705 200	44,1
Région	19 800 000	2 240 488	11,3	464 285	20,7

I D1 - Observation et information sur l'emploi et sur la formation professionnelle CARIF OREF

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	8 400 000	1 200 000	14,3	900 000	75,0
Etat	4 200 000	600 000	14,3	600 000	100,0
Région	4 200 000	600 000	14,3	300 000	50,0

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Le Carif-Oref a poursuivi en 2007 ses différentes actions en matière d'observation, d'information, de traitement et de partage des données sur le champ de l'emploi, de l'insertion professionnelle, de la formation, de l'orientation : guides de diagnostic local, études GFE, études sectorielles, base de données de l'offre de formation, journée d'études...

A noter qu'au 1er janvier 2008, sur l'initiative conjointe de l'Etat et de la Région, l'association Carif-Oref est devenue un GIP. Cette structure reprend les activités de l'association Carif-Oref et une partie des activités du GIP EXPERIENCE regroupant précédemment la Région des Pays de la Loire et le Rectorat de l'Académie de Nantes. Ces nouvelles activités concernent le développement de la certification et la professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle.

I D2 - Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC, ARACT, autres organismes, EDEC

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	8 163 000	619 537	7,6	232 369	37,5
Etat	4 096 000	155 200	3,8	105 200	67,8
Région	4 067 000	464 337	11,4	127 169	27,4

Opérations engagées / réalisées - Bilan qualitatif

Les actions de l'ARACT se sont correctement réalisées dans le cadre d'une convention annuelle de 100 000 € (mission d'animation des consultants, d'appui technique aux entreprises et aux relais, de recueil et diffusion des bonnes pratiques). Plusieurs actions collectives GPEC ont été conventionnées tardivement (2ème semestre 2007) ce qui explique la sous consommation de la ligne en 2007 (montant de 55 000 €) mais elles se déploieront en 2008. Pour mémoire, hors CPER, les crédits Etat GPEC ont été mobilisés à hauteur de 224 330 €. Aucun EDEC contractualisé entre Etat et Région n'a été conclu en 2007. Deux EDEC sont en cours de finalisation début 2008 en cohérence avec le schéma régional des formations sanitaires et sociales adopté le 1er février 2007 (secteur associatif de l'aide à domicile et branche du secteur sanitaire et social à but non lucratif).

L'appui à l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI) (Région 25 000 €) permet à cette structure de développer des missions d'accueil auprès des personnes et structures qui souhaitent créer une entreprise d'insertion ou une entreprise de travail temporaire d'insertion; des actions de

conseil sont également assurées auprès des entreprises d'insertion pour accompagner leur développement.

Des conventions spécifiques ont été signées par la Région avec des OPCA, soit pour développer la GPEC (convention avec l'ANFA dans le cadre d'un EDEC), soit pour promouvoir la construction de parcours professionnels qui s'appuient sur les dispositifs de formation modularisée financés par la Région (AGEFOS, OPCALIA), soit pour accompagner la professionnalisation du secteur aide à domicile (UNIFORMATION) (Région 0,324 M€).

I D3 - Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie

I D3.1 - Formations de promotion sociale

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	5 600 000	800 000	14,3	0	0,0
Etat	0				
Région	5 600 000	800 000	14,3	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Les actions financées dans ce cadre concernent essentiellement des formations de création ou de reprise d'entreprise destinées soit à des demandeurs d'emploi (510 000 €) ou à des salariés en démarche individuelle qui se forment sur leur temps personnel et qui souhaitent se mettre à leur compte (290 000 € sur des actions professionnalisantes hors temps de travail). Le financement en 2007 correspond environ à 800 stagiaires.

I D3.2 - Aide aux licenciés économiques

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	4 270 000	139 151	3,3	37 116	26,7
Etat	0				
Région	4 270 000	139 151	3,3	37 116	26,7

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Conventions avec l'ANPE et l'AFPA sur la plate-forme de reconversion de Cholet; convention avec l'ANPE au 1er semestre 2007 pour la plate-forme de Vendée; aides individuelles accordées aux licenciés économiques.

L'année 2007 a été la première étape de mise en œuvre du Fonds régional d'intervention pour la formation des salariés licenciés pour motif économique, dans le cadre du règlement adopté au budget primitif 2007. Ce fonds a concerné en 2007 18 entreprises et 47 personnes.

I D3.3 - Amélioration des équipements pédagogiques de l'AFPA

Avancement financier 31/12/0/	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	7 571 000	1 081 000	14,3	0	0,0
Etat	5 908 000	844 000	14,3	0	0,0
Région	1 663 000	237 000	14,3	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Pour l'Etat, la totalité du montant inscrit au CPER, 844 000 €, a été engagé, crédits mobilisés soit pour moderniser les équipements existant (locaux, machines et matériel) soit pour créer de nouvelles installations de formation. A ce jour, les mandatement n'ont pu être réalisés dans l'attente des justificatifs des dépenses engagées par l'AFPA.

La Région a accordé à l'AFPA une subvention d'un montant de 237 000 € au titre de 2007 pour la réalisation d'investissements dans les 8 centres de formation situés sur le territoire régional. Ces investissements portent sur 10 opérations intéressant principalement les secteurs de l'industrie, du bâtiment et du transport. Elles intéressent à la fois des investissements mobiliers (matériels pédagogiques) et des aménagements de locaux permettant de moderniser ou diversifier les actions de l'AFPA en fonction des orientations régionales en matière de formation.

Axe II – Environnement et développement durable

Contexte général / enjeux

Les caractéristiques physiques, économiques et humaines des Pays de la Loire justifient la mise en œuvre d'une action importante et déterminée en faveur de l'environnement et du développement durable.

Le contrat permet de financer des programmes orientés sur la préservation de la biodiversité, de l'eau, du climat et de l'énergie. L'Etat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, la Région agissent de concert en faveur d'un développement soutenable respectant l'environnement.

Le territoire régional bénéficie également de deux plans interrégionaux avec lesquels ont été définies des complémentarités :

- le troisième plan Loire Grandeur Nature coordonné par le préfet de la région Centre qui prévoit des actions pour la prévention et la gestion des inondations, en faveur de la biodiversité, pour la mise en valeur du patrimoine ainsi qu'une action expérimentale, intégrée et exemplaire pour la restauration de l'estuaire ;
- le plan pour le Marais Poitevin, coordonné par le préfet de la région Poitou-Charentes dont le territoire se situe à 60 % en Vendée, avec des financements contractualisés dans le CPER Poitou-Charentes.

Etat d'avancement au 31 décembre 2007

CPER 2007-2013 Bilan 2007		montant total	Etat total	Région total	Etat				Région			
					Engagé	%	Mandaté	%	Engagé	%	Mandaté	%
					c	d=c/a	e	f=e/c	g	h=g/b	i	j=i/g
		a	b	c	d=c/a	e	f=e/c	g	h=g/b	i	j=i/g	
II - Environnement et développement durable		124 340 000	59 610 000	64 730 000	8 350 728	14,3	1 283 888	15,4	6 185 809	9,6	2 366 9780	38,3
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	4 610 000	21 490 000	922 581	20,0	591 015	64,1	2 669 205	12,4	1 702 922	63,8
II B	Préservation de l'eau	48 240 000	30 000 000	18 240 000	4 447 280	14,8	203 196	4,6	1 623 209	8,9	238 614	14,7
II C	Energie et éco- développement	50 000 000	25 000 000	25 000 000	2 980 867	11,9	191 601	6,4	1 893395	7,6	425 442	22,5

II A - Préservation de la biodiversité

Rappel contexte/enjeux

En dépit de leurs superficies réduites, les milieux naturels qui présentent encore une grande diversité, avec la zone littoral, le bocage et surtout la forte présence de zones humides d'importance nationale voire européenne (Marais poitevin, Marais breton, estuaire de la Loire, Brière, Grand-Lieu, basses vallées angevines, etc.), sont particulièrement précieux pour la biodiversité, d'autant plus que les Pays de la Loire constituent un important carrefour de migration nord sud et est-ouest entre les axes constitués par la Loire et le littoral.

La préservation mais également la valorisation de ces espaces étant conditionnée pour une très large part par l'existence de structures gestionnaires, il apparaît primordial de conforter le réseau des espaces naturels déjà constitué par les parcs naturels régionaux, les réserves naturelles et les sites Natura 2000 existants ou à venir avec en particulier la montée en puissance des réserves naturelles régionales et des sites Natura 2000.

Mise en œuvre

Documents d'applications

La convention d'exécution du CPER (Volets Eau et Biodiversité) est actuellement en cours de finalisation.

Réunions du comité technique

L'année 2007 a donné lieu à de nombreuses réunions d'ajustement de la convention d'exécution et de suivi entre les services du SGAR, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (délégation de Nantes) et les services de la Région.

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	26 100 000	3 591 785	13,8	2 293 937	63,6
Etat	4 610 000	922 581	20,0	591 015	64,1
Région	21 490 000	2 669 205	12,4	1 702 922	63,8

II A1 - Soutien des réserves naturelles

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 715 000	113 301	3,0	73 843	65,2
Etat	425 000	61 500	14,5	61 500	100,0
Région	3 290 000	51 801	1,6	12 343	23,8

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La Région a financé diverses actions : appui technique, 10 études de diagnostic, plan de gestion, cartographie pour différents sites.

La dotation engagée et mandatée par l'Etat porte sur les crédits de fonctionnement de la réserve naturelle nationale de Müllembourg.

II A2 - Poursuite du développement du réseau Natura 2000

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	2 485 000	606 081	24,4	274 515	45,3
Etat	2 485 000	606 081	24,4	274 515	45,3
Région	0				

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La dotation de l'Etat porte principalement sur l'animation de 12 sites Natura 2000 (388 168 € engagés), engagement pluriannuel lié au cofinancement FEDER pour la période août 2007-juillet 2009. Le solde se partage entre l'élaboration des documents d'objectifs (147 966 € engagés) et la mise en œuvre des actions (69 946 € engagés).

Pour mémoire, le contrat de projets interrégional Loire prend également en charge une partie du réseau Natura 2000 (211 158 € engagés).

II A3 - Soutien des territoires classés en parc naturel régional et du marais poitevin

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	19 800 000	2 872 404	14,5	1 945 579	67,7
Etat	1 600 000	255 000	15,9	255 000	100,0
Région	18 200 000	2 617 404	14,4	1 690 579	64,6

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La Région a financé à hauteur de 1 865 000 € le fonctionnement des trois parcs naturels régionaux de Brière, Normandie-Maine et Loire-Anjou-Touraine et du Marais Poitevin. Par ailleurs, près de 752 000 € ont été engagés pour financer le programme d'action de ces quatre syndicats mixtes.

La dotation de l'Etat a soutenu la mise en œuvre de la charte des deux parcs naturels régionaux de Brière et de Loire-Anjou-Touraine, en engageant un premier rééquilibrage entre les deux PNR qui ont bénéficié en 2007 d'une dotation équivalente, contrairement à la précédente contractualisation où le parc de Brière bénéficiait d'une dotation supérieure. A noter que le 3^{ème} PNR et le Marais Poitevin sont pris en compte respectivement dans les CPER Basse-Normandie et Poitou-Charentes.

II A4 - Développement de la connaissance du milieu marin

Montants prévus :

Total	Etat	Région
100 000	100 000	0

Le lancement effectif de la démarche Natura 2000 en mer devant se réaliser en 2008, aucune étude n'a été engagée en 2007.

II B - Préservation de l'eau

Rappel contexte/enjeux

L'eau constitue un élément stratégique du développement durable des territoires ligériens. En 2005, la mise en œuvre de la politique régionale de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques a été redéfinie à deux niveaux :

- Sur les territoires où les SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) ne sont pas encore approuvés, la Région accompagne l'animation des structures porteuses des SAGE, les documents de communication et les études d'élaboration des documents SAGE. De plus, à titre transitoire, le soutien régional porte également sur les actions de restauration des écosystèmes aquatiques.

- Sur les territoires de SAGE approuvés, la Région des Pays de la Loire poursuit le déploiement des contrats régionaux de bassin versant (CRBV), outil spécifique de l'action régionale de mise en œuvre des SAGE permettant la gestion intégrée de la ressource en eau.

Enfin, l'action régionale est complétée par la participation au fonctionnement de la Cellule Régionale d'Etude des Pollutions des Eaux par les Produits Phytosanitaires (CREPEPP) dont l'objectif est de réduire la contamination des eaux par les produits phytosanitaires.

Mise en œuvre

Documents d'applications

La convention d'exécution du CPER - volet eau et biodiversité est actuellement en cours de finalisation.

Réunions du comité technique

L'année 2007 a donné lieu à de nombreuses réunions d'ajustement de la convention d'exécution et de suivi entre l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (délégation de Nantes), les services du SGAR et les services de la Région.

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	48 240 000	6 070 489	12,6	441 810	7,3
Etat/AELB	30 000 000	4 447 280	14,8	203 196	4,6
Région	18 240 000	1 623 209	8,9	238 614	14,7

II B1 - Poursuite et renforcement des études, expertises et diagnostics dans le cadre des SAGE, soutien des programmes d'actions de bassins versants dans les SAGE approuvés

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	9 590 000	1 973 813	20,6	275 290	13,9
Etat/AELB	8 500 000	1 720 422	20,2	85 556	5,0
Région	1 090 000	253 391	23,2	189 734	74,9

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La Région a financé l'animation des SAGE Sarthe Amont, Estuaire de la Loire, Huisne, Auzance-Vertonne, Bassin de l'Authion, Grandlieu, Lay, Sélune, bassin de la Vie et du Jaunay, Mayenne, Loir pour un montant de 133 437 € (fonctionnement) ainsi que des études, actions de communication et travaux (32 921 € d'investissement).

la CREPEPP a été financée par la Région (87 033 €) et l'agence de l'eau (26 110 €).

L'agence de l'eau a financé les actions d'études et d'animation du SAGE Logne-Boulogne-Ognon-Grand Lieu et des projets de SAGE pour 996 119 € ainsi que 43 opérations de lutte contre la pollution diffuse d'origine agricole pour 492 384 € et 19 opérations de réseaux de mesure de la qualité des eaux pour 205 809 € .

Contrats régionaux de bassin versant dans le cadre des Sage approuvés

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	10 850 000	1 032 796	9,5	0	0,0
Etat/AELB	0				
Région	10 850 000	1 032 796	9,5	0	0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

En 2007, la Région a engagé son 4^{ème} Contrat régional de bassin versant qui est celui de la Baie de Bourgneuf pour un montant de 1,032 M€.

II B2 - Restauration des rivières et du fonctionnement hydroécologique des zones humides

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	22 700 000	2 961 820	13,0	166 520	5,6
Etat/AELB	18 200 000	2 624 798	14,4	117 640	4,5
Région	4 500 000	337 022	7,5	48 880	14,5

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La Région a soutenu 13 opérations de restauration de cours d'eau pour un montant de 337 022 €.

Ces opérations ont été cofinancées par l'agence de l'Eau à hauteur de 600 038 €.

L'agence de l'eau a financé également 73 autres opérations de travaux de restauration et d'entretien répartis sur l'ensemble des CRE de la région pour un montant de 1 559 810 € ainsi que 27 postes de techniciens de rivières et de zones humides pour 464 950 €.

II B3 - Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	5 100 000	102 060	2,0	0	0,0
Etat/AELB	3 300 000	102 060	3,1	0	0,0
Région	1 800 000	0	0,0	0	0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

L'agence de l'eau a financé trois opérations de réseaux d'eau potable en dispositif de comptage de débits auprès de trois syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable dans le Maine-et-Loire.

II C - Energie et éco-développement

Rappel contexte/enjeux

La contribution à la lutte contre le changement climatique est, à la fois, une obligation partagée au regard des engagements internationaux de la France, un enjeu de développement économique et un facteur de valorisation du potentiel naturel et humain de la région. Transversal par nature, ce sujet concerne l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la région. Il convient en conséquence, d'abord, de structurer l'action, d'en définir et d'en répartir les contributions puis, pour une part importante, de lui donner corps dans d'autres domaines de l'intervention publique en complément de leurs objectifs propres. C'est le cas notamment des politiques de construction (principalement publique), de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme, de formation professionnelle.

En ce sens, l'action vers l'énergie et le changement climatique constitue l'un des points d'appui essentiels d'une politique de développement durable qui doit être coordonnée avec les autres actions dans ce domaine, notamment celles du FEDER, du FEADER, et des autres collectivités territoriales de la région. L'expérience acquise autant que les volontés conjointes de l'Etat, de l'ADEME et de la Région conduisent à considérer l'échelon régional comme le niveau pertinent d'organisation de ces actions qui ont vocation à mobiliser de multiples acteurs et des financements publics de diverses origines consacrant le présent contrat comme un catalyseur d'actions et d'acteurs.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Un accord cadre pluriannuel sur la période 2007-2013 a été signé entre l'Etat, la Région des Pays de la Loire et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) le 17 mars 2007 portant sur le montant global inscrit au CPER de 50 M€, 25 M€ pour l'ADEME et 25 M€ pour la Région.

Il fait l'objet de conventions d'application annuelles :

- Maîtrise de l'énergie environnement et développement durable n° 0737A0001
- convention d'application énergie 2007 n° 0737E0001 signée le 20 juin 2007
- convention d'application éco développement 2007 n° 0737E0007 signée le 22 novembre 2007

Réunions du comité technique ou autres

Date des comités de gestion pour l'année 2007 :

12/04/07 - 12/06/07 - 10/07/07 - 04/09/07 - 09/10/07 - 11/12/07

Avancement de la mesure

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	50 000 000	4 874 263	9,7	617 043	12,7
Etat/ADEME	25 000 000	2 980 867	11,9	191 601	6,4
Région	25 000 000	1 893 396	7,6	425 442	22,5

II C1 - Mise en place des outils régionaux nécessaires à la définition, au développement, au suivi et à l'évaluation du programme

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 600 000	458 932	12,7	111 416	24,3
Etat/ADEME	2 000 000	422 326	21,1	111 416	26,4
Région	1 600 000	36 606	2,3	0	0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La Région a financé les Espaces Info-énergie des départements de la Mayenne, de la Vendée et régional ainsi que la création du site internet régional Espace Info-Energie

L'Etat a financé 24 dossiers. Les actions principales concernent le soutien à l'animation de l'information du grand public sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables (ENR), ainsi que le soutien à la mise en place d'actions territoriales en faveur de l'environnement aux niveaux des pays, communautés de communes et d'agglomérations.

L'étude régionale Energie Effet de serre sera lancée en 2008.

II C2 - Maîtrise de l'énergie (aide à la décision, à l'accompagnement et aux investissements matériels)

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	21 000 000	1 565 996	7,5	23 100	1,5
Etat/ADEME	10 000 000	1 305 769	13,1	23 100	1,8
Région	11 000 000	260 227	2,4	0	0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

L'année 2007 a vu la montée en puissance des démarches d'aménagement urbain prenant en considération l'environnement.

La Région a financé la réhabilitation des tours du quartier Malakoff ainsi que 6 Approches Environnement de l'Urbanisme (AEU) - ces approches, lors des études préalables à l'aménagement de zones (habitat...), permettent d'étudier différentes solutions pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

L'Etat (ADEME) a financé 117 dossiers dont 99 concernent des actions dans les bâtiments comprenant des démarches d'assistance à maîtrise d'ouvrage en haute qualité environnementale et diagnostics énergie, la construction de bâtiments neufs en haute qualité environnementale et la réhabilitation de bâtiments, ce qui entrainera chaque année une économie de 222 TEP (tonne équivalent pétrole) et 724 TEC (tonne équivalent carbone) évitées. On constate une forte progression de la demande dans le secteur du bâtiment.

Du fait de la forte implication de la Région dans l'axe II C3, l'ADEME s'est davantage engagée dans l'axe II C2 en compensation.

II C3 - Energies renouvelables (aide à la décision, à l'accompagnement et aux investissements matériels)

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	21 000 000	2 716 630	12,9	462 677	17,0
Etat/ADEME	10 000 000	1 180 824	11,8	57 085	4,8
Région	11 000 000	1 535 806	14,0	405 592	26,4

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Il existe une forte demande en ENR, plus particulièrement en ENR production d'électricité d'origine photovoltaïque. La Région a pris en charge la totalité des financements de production d'énergie photovoltaïque. 75 % des dossiers financés par la Région correspondent à des installations solaires photovoltaïques.

Au total, 315 dossiers ont été traités en 2007 (Etat et Région).

94 opérations ont concerné l'installation de 7 178 m² de capteurs solaires à vocation thermique qui permettront une économie chaque année de 265 TEP et de 493 TEC, 67 opérations ont concerné le bois énergie soit une puissance de 8 601 kW installés et l'équivalent chaque année de 6 805 TEC évitées.

Pour ce qui concerne le photovoltaïque, 154 opérations correspondent à une puissance installée de 2 392 kW.

II C4 - Aides aux initiatives et projets de démarches d'éco-développement et d'éco-responsabilité

Avancement financier Au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	4 400 000	132 704	3,0	19 850	15,0
Etat/ADEME	3 000 000	71 948	2,4	0	0,0
Région	1 400 000	60 756	4,3	19 850	32,7

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La Région a financé diverses opérations (accompagnement d'une démarche ECO-CONCEPTION, analyse environnementale et accompagnement à la certification ISO 14001, ADEME 2007 - action collective PAC Sarthe, prédiagnostic déchets).

L'Etat a financé 8 opérations ciblées sur les entreprises. La signature tardive de la convention (22 novembre 2007) explique le taux d'engagement des crédits de l'Etat.

Axe – III Accessibilité et transports

Contexte général / enjeux

Située à l'ouest de l'Europe, la région des Pays de la Loire dépend pour son développement économique de la qualité de ses liaisons avec les centres de décision et de consommation européens. Son ouverture océanique lui offre des facilités d'échanges économiques à grande échelle par voie maritime.

Les réalisations prévues pour l'amélioration des infrastructures ferroviaires et portuaires dans le présent contrat de projets témoignent de la volonté commune de l'Etat et de la Région de renforcer l'accessibilité des Pays de la Loire.

Etat d'avancement au 31 décembre 2007

CPER 2007-2013 Bilan 2007	montant total	Etat total	Région total	Etat				Région			
				engagé	%	mandaté	%	engagé	%	mandaté	%
				a	b	c	d= c/a	e	f=e/c	g	h=g/ b
Accessibilité et transports	405 870 000	100 000 000	116 495 000	15 733 805	15,7	10 592 460	67,3	31 225 554	26,8	13 379 828	42,8
III A Transport ferroviaire	358 170 000	89 825 000	106 320 000	12 558 805	14,0	10 442 460	83,1	28 050 554	26,4	13 379 828	47,7
III B Port de Nantes-Saint-Nazaire	47 700 000	10 175 000	10 175 000	3 175 000	31,2	150 000	4,7	3 175 000	31,2	0	0,0

III A - Transport ferroviaire

Rappel contexte/enjeux

Le système de transport doit, conformément aux orientations du CIACT du 6 mars 2006, répondre aux nouveaux besoins de mobilité liés à la croissance démographique (l'une des plus fortes en France, s'agissant des Pays de la Loire), à la périurbanisation et à de nouvelles pratiques de mobilité, avec le souci du moindre impact sur l'environnement.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Convention financière « réalisation » pluriannuelle de l'électrification de Nantes - La Roche sur Yon- Les Sables d'Olonne signée le 21 novembre 2005 toujours valide.

Conventions financières « projet » des opérations : « voies 52 et 53 gare de Nantes » signée le 10 décembre 2007, « Nantes-Pornic-Saint Gilles-Croix de Vie » signée le 19 décembre 2007, « Nantes-Châteaubriant » signée le 14 décembre 2007.

Réunions du comité technique

Le comité technique "transports" co-présidé par le DRE et la Directrice des transports et déplacements de la Région s'est réuni pour la première fois le 26 octobre 2007. Il rassemble les cofinanceurs, les maîtres d'ouvrages (RFF, SNCF, PANSN) et les préfetures de département. Ce comité traite des dossiers ferroviaires et portuaires.

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif – 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrit s	montants mandatés	% / engagés
Total	358 170 000	74 247 803	20,7	23 822 288	32,1
Etat	89 825 000	12 558 805	14,0	10 442 460	83,1
Région	106 320 000	28 050 554	26,4	13 379 828	47,7
Autres collectivités et autres financeurs	162 025 000	33 638 444	20,8	0	0,0

III A1 - Electrification de Nantes - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	72 900 000	64 203 855	88,1	23 821 552	37,1
Etat	19 300 000	10 557 000	54,7	10 442 460	98,9
Région	24 300 000	24 346 855	100,2	13 379 092	55,0
Autres : Départements de Loire- Atlantique, de la Vendée, CC des Olonnes, du Pays Yonnais	29 300 000	29 300 000	100,0		0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Les travaux engagés lors du CER 2000-2006 se poursuivent selon le rythme prévu, l'objectif de mise en service au changement de service de décembre 2008 est maintenu. Le comité de pilotage du 14 septembre 2007 a permis de faire état du bon avancement des travaux : les travaux d'encablement de l'ensemble du linéaire sont terminés et la dépose des anciennes installations est quasiment achevée. Les travaux de voie prévus en gare de Belleville, Montaigu, L'Herbergement et de la Roche sur Yon (1ère phase) sont terminés de même que les travaux de mise au gabarit de la végétation qui ont connu quelques aléas pour répondre aux inquiétudes des riverains et des associations écologiques ; la signalisation permanente est presque achevée, les bases de Chantenay et de Montaigu sont achevées et une grande partie des aménagements sur les bâtiments et les quais sont achevés. Enfin, les travaux d'électrification sur les sections Nantes - Vertou et Clisson - L'Herbergement sont réalisés.

III A2 - Augmentation de la capacité de la ligne Angers-Nantes

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres : RFF
28 000 000	11 200 000	11 200 000	5 600 000

Afin d'étaler les opérations sur la durée du contrat, à la demande de l'Etat, l'engagement du programme est prévu à partir de 2008.

III A3 - Augmentation de la capacité de la gare de Nantes

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	21 100 000	300 000	1,4	0	0,0
Etat	7 800 000	180 000	2,3	0	0,0
Région	7 200 000	120 000	1,7	0	0,0
Autres : RFF, SNCF, Nantes- Métropole	6 100 000				

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Etudes de projet de l'allongement des voies n°52 et 53 en gare de Nantes

La convention financière relative aux études projet de l'aménagement des quais 52 et 53 en gare de Nantes a été signée le 10 décembre 2007, le démarrage effectif des études est imminent.

III A4 - Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Châteaubriant

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	143 800 000	7 449 948	5,2	0	0,0
Etat	34 950 000	1 500 000	4,3	0	0,0
Région	40 093 000	2 615 000	6,5	0	0,0
Autres : Dep Loire-Atlantique, Nantes-Métropole, SNCF, FEDER escompté	68 757 000	3 334 948	4,9		

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La convention financière relative aux études projet de la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Nantes-Nort sur Erdre -Châteaubriant a été signée le 14 décembre 2007

III A5 - Desserte par moyen de transport collectif de l'aérodrome de Notre Dame des Landes

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
10 000 000	2 500 000	2 500 000	5 000 000

Aucun engagement financier en 2007. L'opération est liée à l'avancement du projet de l'aéroport Notre Dame des Landes.

III A6 - Amélioration de la ligne Nantes-Ste Pazanne-Pornic/St Gilles Croix de Vie

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	51 000 000	1 924 000	3,8	0	0,0
Etat	8 000 000	301 805	3,8	0	0,0
Région	16 400 000	618 699	3,8	0	0,0
Autres : Dép. de Loire- Atlantique, de Vendée, RFF	26 600 000	1 003 496	3,8		

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La première étape de la modernisation concerne les travaux de renouvellement de la voie entre Nantes et Sainte-Pazanne et la modification de la signalisation sur l'ensemble des deux axes. Le dossier d'avant-projet a été approuvé par le conseil d'administration de RFF le 7 juin 2007. La convention financière des études projet a été signée le 19 décembre 2007, avec un objectif de production en mai-juin 2008. Ceci doit permettre d'enchaîner la phase de réalisation à partir du 4ème trimestre 2008 pour un achèvement des travaux en décembre 2009 pour les travaux de voie et avril 2010 en ce qui concerne les travaux de signalisation.

III A7 - Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Fontenay-le-Comte-Niort

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
8 200 000	1 640 000	2 692 000	3 868 000

Aucun engagement financier en 2007. Le projet fait l'objet d'études complémentaires.

III A8 - Interface tram-train à Nantes

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
14 300 000	1 000 000	0	13 300 000

L'opération n'est pas prévue en 2007, de ce fait, aucun engagement financier n'a été réalisé.

III A9 - Transfert des installations ferroviaires de Nantes – Etat au Grand Blottereau

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
5 000 000	1 500 000	0	3 500 000

L'opération n'est pas prévue en 2007, de ce fait, aucun engagement financier n'a été réalisé.

III A10 - Provision pour études prospectives, acquisitions foncières et premiers travaux

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 870 000	350 000	9,0	736	0,2
Etat	1 935 000	0	0,0	0	0,0
Région	1 935 000	350 000	18,1	736	0,2

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

Etude Liaison Angers - Laval - Rennes (dite virgule de Sablé)

Engagement, fin 2007, de cette étude par la Région (0,350 M€), en anticipation de la programmation 2008-

III B - Port de Nantes-Saint-Nazaire

Rappel contexte/enjeux

Le projet de nouvelles installations doit garantir au port autonome de Nantes - Saint-Nazaire (PANSN) la possibilité d'accroître le trafic de vrac et de liquides, de valoriser le réseau ferré portuaire et de préserver les capacités d'extension du poste roulier pour accueillir une autoroute de la mer.

Mise en œuvre

Documents d'applications

3 conventions d'exécution ont été signées le 27 décembre 2007 : allongement du terminal agro-alimentaire ; réorganisation et développement du réseau ferré portuaire ; adaptation du poste à liquides.

Réunions du comité technique

Le comité technique « transports » co-présidé par le Directeur régional de l'Équipement et la Directrice des transports et des déplacements de la Région s'est réuni le 26 octobre 2007. Il rassemble les cofinanceurs, les maîtres d'ouvrages (RFF, SNCF, PANSN) et les préfetures de département.

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif - 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	47 700 000	9 525 000	20,0	934 032	9,8
Etat	10 175 000	3 175 000	31,2	150 000	4,7
Région	10 175 000	3 175 000	31,2	0	0,0
Département de Loire- Atlantique	3 175 000	3 175 000	100,0	690 000	21,7
PANSN	24 175 000	3 175 000	13,1	94 032	3,0

III B1 - Allongement du terminal agro-alimentaire et modernisation du poste n° 1

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	8 200 000	6 150 000	75,0	774 032	12,6
Etat	2 050 000	2 050 000	100,0	150 000	7,3
Région	2 050 000	2 050 000	100,0	0	0,0
Département de Loire- Atlantique	2 050 000	2 050 000	100,0	615 000	30,0
PANSN	2 050 000	2 050 000	100,0	9 032	0,4

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La convention d'exécution a été signée le 27 décembre 2007 par l'Etat, la Région, le Département de Loire-Atlantique et le PANSN. Le programme de travaux comprend d'une part l'extension à 90m du quai du poste 1 du terminal agroalimentaire de Montoir, d'autre part le confortement de la structure existante du quai de 180m. L'appel d'offres est en cours pour des travaux d'avril 2008 à juin 2009.

III B2 - Construction de la deuxième tranche du terminal de Donges-est

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
35 000 000	7 000 000	7 000 000	21 000 000

Aucun engagement financier en 2007.

Les travaux du Comité scientifique et technique relatifs aux mesures compensatoires se sont poursuivis en 2007, ses propositions devant être faites en 2008. Cette phase est indispensable avant toute suite donnée au projet. Elle doit également prendre en compte le recours à l'initiative de la LPO (ligue de protection des oiseaux) auprès du Tribunal administratif et de la demande d'information de l'Union européenne.

Les mesures compensatoires sont financées dans le cadre de la première tranche de cette opération pour laquelle l'Etat a, dans le cadre du CER 2000-2006, engagé en 2006 les crédits correspondants (5,946 M€ de la part Etat).

III B3 - Réorganisation et développement du réseau ferré portuaire

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 500 000	2 625 000	75,0	262 500	10,0
Etat	875 000	875 000	100,0		0,0
Région	875 000	875 000	100,0		0,0
Département de Loire- Atlantique	875 000	875 000	100,0	262 500	30,0
PANSN	875 000	875 000	100,0		0,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La convention d'exécution a été signée le 27 décembre 2007 par l'Etat, la Région, le Département de Loire-Atlantique et le PANSN. Le programme d'investissement comprend des travaux de terrassement, la fourniture et la pose de 6 250m de voie, la création de 6 passages à niveau et de passages hydrauliques sous voie pour l'écoulement des eaux pluviales. L'appel d'offres est prévu au printemps 2008 pour un lancement des travaux en juin 2008 (achèvement mi-2009).

III B4 - Adaptation du poste à liquides au terminal multi-vrac

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	1 000 000	750 000	75,0	160 000	21,3
Etat	250 000	250 000	100,0		0,0
Région	250 000	250 000	100,0		0,0
Département de Loire- Atlantique	250 000	250 000	100,0	75 000	30,0
PANSN	250 000	250 000	100,0	85 000	34,0

Opérations engagées / réalisées et bilan qualitatif

La convention d'exécution a été signée le 27 décembre 2007 par l'Etat, la Région, le Département de Loire-Atlantique et le PANSN. Les travaux portent sur la réalisation d'une tranchée de 2 300 m permettant le passage de pipelines entre le site du terminal liquide actuel et celui du futur terminal liquide Arceau. Les travaux seront engagés au 1er semestre 2008 et s'achèveront en avril - mai 2008.

Axe IV – Développement territorial et cohésion sociale

Rappel du contexte et enjeux

Cette quatrième partie du contrat est principalement destinée à soutenir les grands projets portés par les collectivités et les opérations localisées ayant vocation à s'inscrire dans une convention signée avec un territoire.

Dans la continuité du diagnostic, les principaux enjeux sont de répondre aux évolutions démographiques et économiques favorables mais aussi à l'insuffisante visibilité de la région des Pays de la Loire à l'échelle européenne et internationale.

En termes d'aménagement du territoire, il s'agit de renforcer l'attractivité régionale tout en préservant l'équilibre infra régional existant.

Ainsi les objectifs stratégiques partagés, énoncés dans ce volet territorial du CPER sont triples :

- intervenir sur les investissements structurants, notamment sur ceux ayant un fort impact sur l'attractivité de la région vis-à-vis de l'extérieur ;
- répondre aux besoins des ligériens et renforcer la cohésion sociale par le maillage d'équipements et de services de proximité dans des domaines prioritaires tels que l'emploi, l'hébergement des personnes âgées et les services de santé ;
- soutenir les démarches de projets territoriaux, notamment dans les zones côtières, et développer l'observation économique et sociale afin de pouvoir disposer d'outils de veille et d'aide à la décision.

Le programme d'investissements 2007-2013 porte sur les équipements structurants liés aux fonctions métropolitaines, au développement durable des agglomérations et des pôles intermédiaires régionaux. Sont également pris en compte les territoires spécifiques liés aux grands projets nationaux (aéroport de Notre Dame des Landes et Val de Loire).

Les équipements de proximité dans les domaines de l'emploi et de la santé ainsi que divers autres équipements ayant une vocation intercommunale sont des actions prioritaires du développement territorial. Le développement des TIC constitue un élément important du programme. Enfin, sont incluses également l'observation et l'étude portant sur les différents thèmes du CPER.

La DIACT ayant différé la signature des conventions territoriales à fin 2007, cette année là a été consacrée à l'élaboration de ces conventions avec les collectivités territoriales. Ceci explique l'absence d'engagement du FNADT 2007 concernant les investissements.

Développement territorial et cohésion sociale - Etat d'avancement au 31 décembre 2007

	2007											
	Opérations	montant total initial	Etat total	Région total	Etat			Région				
					Engagé	%	Mandaté	%	Engagé	%	Mandaté	%
	a	b	c	d=c/a	g	h=g/c	j	k=j/b	l	m=l/j		
IV	Développement territorial et cohésion sociale	230 147 000	79 077 000	133 860 000	2 954 148	3,7	523 441	17,7	18 045 005	13,5	3 284 386	18,2
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	32 000 000	62 080 000	1 183 164	3,7	0	0,0	9 410 993	15,2	2 000 000	21,3
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	22 677 000	59 110 000	1 466 400	6,5	418 358	28,5	8 483 872	14,4	1 185 386	14,0
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	33 350 000	18 600 000	6 870 000	154 444	0,8	30 833	20,0	0	0,0	0	0,0
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	3 000 000	3 000 000	51 140	1,7		0,0	51 140	1,7		0,0
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	2 800 000	2 800 000	99 000	3,5	74 250	75,0	99 000	3,5	99 000	100,0

IV A - Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations

Rappel contexte/enjeux

L'Etat et la Région sont convenus de soutenir le développement de projets d'envergure nationale et internationale, portés par la « métropole atlantique Nantes-Saint-Nazaire » et les deux autres grandes agglomérations de plus de 150 000 habitants : « Angers Loire Métropole » et « Le Mans Métropole ». A été également prévu le renforcement de l'attractivité des agglomérations de plus de 50 000 habitants. A ce titre, il est convenu de financer :

- le soutien de la dimension européenne de la métropole Nantes-Saint-Nazaire,
- le développement de l'attractivité de la métropole angevine,
- la consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans,
- le renforcement des autres agglomérations.

Mise en œuvre

Documents d'application

En 2007 conformément à la circulaire de la DIACT du 17 septembre 2007, ont été élaborées, en lien avec les huit EPCI concernés et la ville de la Roche-sur-Yon, neuf conventions territoriales de mise en œuvre du volet territorial, reprenant les opérations prévues au CPER et conditionnant l'engagement du FNADT. Quatre conventions ont été signées au cours du premier trimestre 2008 par les collectivités et cinq sont en cours de signature.

Réunions du comité technique

Le comité technique « développement territorial » s'est réuni le 6 décembre 2007 et a examiné :

- les projets de conventions territoriales élaborées pour les neuf collectivités : communautés urbaines de Nantes et le Mans, communautés d'agglomération d'Angers, le Mans, Saint-Nazaire, Cholet, Saumur, Cap Atlantique et la ville de la Roche-sur-Yon ;
- les projets de conventions santé avec les Conseil généraux.

La sous-commission « sport », traitant des 2 opérations d'équipements sportifs inscrites dans les conventions territoriales, s'est réunie le 25 octobre 2007.

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	103 410 000	10 594 157	10,2	2 000 000	18,9
Etat	32 000 000	1 183 164	3,7	0	0,0
Région	62 080 000	9 410 993	15,2	2 000 000	21,3
Autres collectivités	9 330 000				

La Région a inscrit au titre du CPER une enveloppe globale de 62 080 000€ qui sera individualisée sur la durée du contrat.

S'agissant du projet Terra Botanica, la Région a engagé toute sa participation au titre du CPER ; ceci explique l'écart avec les engagements de l'Etat.

IV A1 - Soutien dimension européenne de la métropole Nantes Saint-Nazaire

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres collectivités
11 700 000	9 500 000	Financement non individualisé	

Aucun crédit de l'Etat ni de la Région n'a été engagé sur ce dossier en 2007.

Deux conventions territoriales spécifiques ont été élaborées en 2007 :

- l'une avec Nantes Métropole (FNADT 5 M€ et Culture 2 M€), incluant le projet EuroNantes et le grand projet urbain de l'île de Nantes au sein duquel est intégré le dossier du CEFEDEM, pour lequel la mise en place administrative et technique est intervenue en 2007 ainsi que le calendrier budgétaire sur la période 2008-2013.
- l'autre avec la CARENE (FNADT pour 2,5 M€) pour deux opérations (quartier d'affaires gare et projet d'économie touristique à Pornichet).

IV A2 - Développement de l'attractivité de la métropole angevine

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	7 000 000	8 742 502		2 000 000	22,9
Etat	7 000 000	442 502	6,3		0,0
Région	Financement non individualisé	8 300 000		2 000 000	24,1
Autres : département du Maine et Loire					

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Terra Botanica : la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département du Maine-et-Loire.

L'Etat a financé en 2007 une partie des études de maîtrise d'œuvre du projet de parc « Terra Botanica ».

La Région a engagé la totalité de sa participation de 8,300 M€.

IV A3 - Consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	14 710 000	1 851 655	12,6	0	0,0
Etat	5 000 000	740 662	14,8	0	0,0
Région	financement non individualisé	1 110 993	74,1	0	0,0
Autres collectivités			0,0		

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Circuit des 24 Heures du Mans

Montant prévu : 10,170 M€, Etat (CNDS), 1 M€, Région, 1,5 M€, autres financeurs, 8,210 M€.

- Réaménagement du "circuit de Maison Blanche" d'un montant de 3 608 279 € : affectation de 337 013 € au titre du CNDS pour l'Etat et engagement de 505 519 € pour la Région.

- Réaménagement du "virage du garage vert" d'un montant de 4 323 078 € : affectation de 403 649 € au titre du CNDS pour l'Etat et engagement de 605 474 € pour la Région.

Ces deux opérations ont fait l'objet d'une programmation par le CNDS le 24 janvier 2008.

Le syndicat mixte des 24H du Mans présentera en 2008 une troisième opération. Il a été rappelé au syndicat mixte que l'opération présentée devra être structurante et qu'il ne pourra s'agir d'une succession de petites opérations.

IV A4 - Renforcement des autres agglomérations (Laval, La Roche sur Yon, Cholet, Cap-Atlantique, Saumur, autres pôles d'échanges multimodaux)

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres collectivités
17 000 000	9 500 000	Financement non individualisé	

Aucun engagement financier en 2007. Les projets sont en cours d'élaboration, notamment dans le cadre de l'appel à projet urbain du FEDER. Ils devraient aboutir en 2008, leur finalisation ayant été suspendue dans le cadre du renouvellement électoral de mars 2008.

Pour les pôles d'échanges multimodaux, des dossiers sont en cours d'instruction.

IV A5 - Soutien à l'ingénierie territoriale

Montants prévus :

Total	Etat	Région
1 000 000	1 000 000	0

Aucun engagement financier en 2007.

IV B - Attractivité pôles intermédiaires et maillage d'équipements de proximité

Rappel contexte/enjeux

1. Attractivité des pôles intermédiaires

Huit pôles intermédiaires, villes de plus de 10 000 habitants, bien répartis au sein des cinq départements des Pays de la Loire, constituent des pôles rayonnant sur le milieu rural environnant (Châteaubriant et Pornic en Loire-Atlantique, Mayenne et Château-Gontier en Mayenne, Sablé-sur-Sarthe et La Flèche en Sarthe, Les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte en Vendée).

Pour la Région, l'enjeu est de financer au titre du CPER 2007-2013 les projets :

- intégrés aux Contrats Territoriaux Uniques et mobilisant plus de 200 000 € de dotation régionale,
- correspondant à des investissements publics structurants présentant un rayonnement intercommunal ayant un impact sur l'attractivité des territoires,
- situés géographiquement dans les huit pôles d'équilibre cités ainsi que dans les trente-trois villes intermédiaires identifiées par la Région en 2005.

2. Soutien à l'action des "Maisons de l'emploi"

La création de Maisons de l'emploi a favorisé le regroupement des collectivités territoriales, du service public de l'emploi et des partenaires publics et privés. Dans la région des Pays de la Loire, fin 2006, onze Maisons de l'emploi sont labellisées. L'Etat s'est engagé à soutenir la mise en œuvre de leur programme d'actions dans trois domaines : l'observation de la situation de l'emploi et des potentialités du territoire, l'accès et le retour à l'emploi, le développement de l'emploi et la création et la reprise d'entreprises.

La Région soutiendra ces équipements au titre des contrats territoriaux uniques (CTU).

3. Amélioration de l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des handicapés

La prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées implique de poursuivre l'adaptation des établissements, tant médico-sociaux que sanitaires.

L'Etat et la Région s'engagent à :

- poursuivre l'amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées accueillies dans les établissements publics de santé ;
- favoriser l'adaptation des prises en charge pour les personnes handicapées, afin de mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

4. Mise en œuvre du plan régional de santé publique

Il s'agit de soutenir les actions de prévention afin d'améliorer l'état de santé de la population ligérienne et de contribuer à la réduction des inégalités territoriales en matière d'accès à la prévention et aux soins dans les Pays de la Loire. Ces actions sont mises en œuvre dans le cadre du plan régional de santé publique (PRSP).

Mise en œuvre

Documents d'application

Concernant les pôles intermédiaires, un courrier d'information signé conjointement par le préfet de région et le président du conseil régional, a été adressé en novembre 2007 aux villes concernées, leur demandant de faire remonter leur projet aux préfetures de département. Il n'a pas été prévu de convention territoriale pour ces territoires, la convention financière du FNADT contractualisé sera établie en référence à ces opérations. Pour la Région, le financement des pôles intermédiaires intervient dans le cadre des CTU.

Concernant les actions « santé » ont été élaborées des conventions spécifiques avec les conseils généraux.

Réunions du comité technique

Le comité technique « développement territorial et cohésion sociale » a examiné, au cours de sa réunion du 6 décembre 2007, les conventions-santé avec les cinq conseils généraux.

Préalablement, deux réunions de travail, copilotées par la DRASS et le Conseil régional ont eu lieu les 29 et 31 octobre 2007 pour la mise au point de la programmation des opérations avec les représentants des départements et des préfetures.

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	81 787 000	9 950 272	12,2	1 603 744	16,1
Etat	22 677 000	1 466 400	6,5	418 358	28,5
Région	59 110 000	8 483 872	14,4	1 185 386	14,0

IV B1 - Attractivité des pôles intermédiaires

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	45 500 000	6 548 811	14,4	860 480	13,1
Etat	3 500 000	0	0,00	0	0,0
Région	42 000 000	6 548 811	15,6	860 480	13,1

L'Etat s'est engagé, dans le cadre du CPER, à réserver une enveloppe de 3,5 M€ du FNADT soit environ 400 000 € par pôle intermédiaire pour le financement d'équipements de proximité d'intérêt intercommunal (culturels, économiques ou destinés au développement des TIC) ou de pôles d'échange multimodal.

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Pour l'Etat, concernant l'engagement du FNADT, aucune opération n'a été engagée à ce titre en 2007 par l'Etat puisque les projets de ces collectivités n'étaient pas encore connus. De même que pour les conventions territoriales, la mise en œuvre de cette action a été différée à la fin 2007. Un

courrier conjoint du préfet de région et du président du conseil régional a été adressé en novembre 2007 aux 8 pôles intermédiaires cités dans le CPER (villes de plus de 10 000 habitants) : Châteaubriant et Pornic (44), Mayenne et Château-Gontier (53), Sablé sur Sarthe et La Flèche (72), Les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte (85).

Les villes de plus de 10 000 habitants du Maine-et-Loire disposent d'une convention territoriale (Cholet, Saumur).

Pour l'année 2007, la Région a apporté un soutien financier de 6 548 811 € aux douze projets suivants. Ce financement régional a été apporté à travers les Contrats Territoriaux Uniques (CTU).

Pour ce qui concerne d'une part les huit pôles intermédiaires principaux identifiés dans le CPER, on recense six projets dans les villes suivantes :

- Mayenne (CTU du Pays de Haute Mayenne): extension et restructuration du FJT Copainville (245 000 € d'aide régionale), rénovation de la salle polyvalente (550 000 €), 2ème phase de construction du pôle culturel (1 231 000 €),
- La Flèche (CTU du Pays Vallée du Loir): construction d'un centre aquatique (860 000 €), 2ème tranche de la construction d'un complexe sportif (460 000 €),
- Les Sables d'Olonne (CTU des Pays des Olonnes, de l'Auzance et de la Vertonne) : construction d'une école de musique (774 869 €).

Pour ce qui concerne d'autre part les trente-trois autres pôles intermédiaires reconnus par la Région, on recense six projets dans les villes suivantes :

- Ernée (CTU du Pays de Haute Mayenne) : 2ème phase de la construction d'une salle culturelle (464 350 €),
- Le Lude (CTU du Pays du Vallée du Loir) : réhabilitation de la piscine (296 000 €),
- Château du Loir (CTU du Pays Vallée du Loir) : 2ème tranche de la construction d'un complexe sportif (670 971 €),
- Clisson (CTU du Pays du Vignoble Nantais) : aménagement du pôle d'échange multimodal (605 000 €), construction d'une médiathèque (196 000 €),
- Sillé le Guillaume (CTU du Pays de la Haute Sarthe) : Aménagement du Télécentre – bâtiment intercommunal d'accueil des entreprises équipé en NTIC (195 621 €).

IV B2 - Soutien à l'action des "maisons de l'emploi"

Montants prévus :

Total	Etat	Région
1 500 000	1 500 000	0

Aucun crédit Etat n'a été engagé en 2007, ce dossier étant en attente de la réforme ASSEDIC-ANPE

IV B3 - Accueil des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	22 192 000	1 849 800	8,3	0	0,0
Etat	14 742 000	1 046 400	7,1	0	0,0
Région	7 450 000	803 400	10,8	0	0,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Amélioration des conditions d'hébergement des personnes âgées

- Hôpital local Loire et Sillon à Savenay (44)- (21 lits soins longue durée) - montant total des aides publiques : 705 600€, dont Etat 294 000€, Région 176 400€, Département et collectivités 235 200€

Adaptation des prises en charge pour les personnes handicapées

- Maison d'accueil spécialisée Sucé-sur-Erdre (44) - construction de 7 places d'internat,
 - Foyer d'accueil médicalisé "La Girouardière" Baugé (49) - construction de 25 lits
 - Maison d'accueil spécialisée La Selle Craonnaise (53) – construction de. 18 places, rénovation de 7 places - montant total des aides publiques : 1 504 400 €, dont Etat 752 400 €, Région 627 000 €, Département et collectivités 125 000 €

IV B4 - Mise en œuvre du plan régional de santé publique (ORS, registre des cancers, CREDEPS, autres actions publiques de santé)

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	8 045 000	1 115 150	13,9	742 483	66,6
Etat	2 935 000	420 000	14,3	418 358	99,6
Région	5 110 000	695 150	13,6	324 125	46,6

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Observation de la santé

Observatoire régional de la Santé : l'Etat et la Région ont engagé 250 000€ chacun

Registre des cancers : les registres des cancers de Loire-Atlantique et de Vendée ont bénéficié d'un engagement de crédits de la Région de 48 000€

Priorités du PRSP

CREDEPS : Région 260 000 €

Autres actions publiques de santé :

- Etat 168 358 € (projet Escalier Bien-Etre de la ligue contre le cancer de Loire-Atlantique pour 20 000 € - registres des cancers pour 50 000 € - prévention/gestion des crises suicidaires pour 12 500 € - développement de l'hygiène alimentaire pour 3 000 € - actions du plan régional santé environnement pour 82 858 €),

- Région 137 150 € (actions de santé environnement pour 30 000 € - prévention des addictions pour 86 250 € - coordination des acteurs pour 10 900 € - amélioration de la qualité de vie des patients et de leur entourage pour 10 000 €)

Garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	4 550 000	436 511	9,6	781	0,2
Etat	0				
Région	4 550 000	436 511	9,6	781	0,2

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

La lutte contre la désertification médicale s'inscrit dans une stratégie globale qui peut nécessiter des interventions coordonnées et concertées dans les domaines de l'accueil des professionnels de santé, des transports ou de la formation, dans la mise à disposition d'équipements et de lieux de travail adaptés. En 2007 :

Création de maisons de santé.

- Communauté de communes du Horps Lassay : Région 213 750€
- Communauté de communes d'Erve et Charnie : Région 62 500€

Télé médecine

La Région soutient également la mise en place de réseaux de télé médecine afin de conforter une offre de soins de qualité, notamment dans les zones fragilisées par le risque de désertification médicale. En 2007 :

- Système d'information Onco Pays de la Loire, Réti-ouest, laboratoire (centre hospitalier nord Mayenne) : Région 160 261€

IV C - Accompagnement des projets de territoire spécifiques

Rappel contexte/enjeux

Cette mesure comprend trois actions :

1. Valorisation du patrimoine culturel du Val-de-Loire

Trois opérations sont inscrites à ce titre :

- Poursuite de la restauration de l'abbaye royale de Fontevraud
- Poursuite de la restauration du château de Saumur et rénovation du musée
- Développement de l'Ecole nationale d'équitation (ENE) à Saumur

2. Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame-des-Landes

Le CPER accompagne l'implantation de l'aéroport du grand ouest par le soutien au territoire d'accueil et l'accompagnement des projets portés par les collectivités.

3. Gestion intégrée de zones côtières - GIZC

Les démarches de GIZC doivent définir une méthodologie commune qui sera utilisée pour décrire les interactions entre le système des ressources et ses utilisateurs potentiels et les actions permettant de contrôler ce processus d'une façon systématique et durable. Les démarches doivent mettre en place un système de gouvernance permettant d'associer les acteurs et un mécanisme efficace de résolution des conflits. Elles doivent prévoir un processus d'évaluation en continu de l'action conduite.

Une opération expérimentale de GIZC a été lancée par le CIADT du 3 septembre 2003 sur le territoire de la baie de Bourgneuf. L'estuaire de la Loire est aussi un espace particulièrement adapté pour conduire une démarche de GIZC. D'autres territoires pourraient envisager au cours des sept années du CPER de lancer de telles démarches.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Le plan d'actions proposé par la communauté de communes Erdre et Gesvres sera soutenu par une convention territoriale avec l'Etat qui sera signée fin 2008 en complément du contrat territorial unique signé début 2006, avec la Région

Les opérations patrimoine du territoire spécifique Val de Loire - château de Saumur et Abbaye de Fontevraud- ont été intégrées à la convention territoriale signée avec la communauté d'agglomération de Saumur sur laquelle elles se situent.

Une convention particulière sera signée avec l'Ecole nationale d'équitation de Saumur, financée par le CNDS.

La convention spécifique avec la communauté de communes d'Erdre et Gesvre fera l'objet d'un examen en comité technique « développement territorial et cohésion sociale » de l'année 2008

Réunions du comité technique

Le comité technique « développement territorial et cohésion sociale » s'est réuni le 6 décembre 2007. Il a, entre autre, examiné avec la DRAC les dossiers des opérations patrimoine du territoire spécifique Val de Loire - château de Saumur et Abbaye de Fontevraud

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	33 350 000	154 444	0,8	30 833	20,0
Etat	18 600 000	154 444	0,8	30 833	20,0
Région	6 870 000	0	0,0	0	0,0
Autres collectivités	7 880 000				

IV C1 - Valorisation du patrimoine culturel du Val de Loire

Montants prévus :

Total	Etat	Région	Autres
29 350 000	14 600 000	6 870 000	7 880 000

Château de Saumur et Restauration de l'abbaye de Fontevraud

La première année du CPER a été consacrée à la mise en place administrative et technique des 2 dossiers. En conséquence, aucun crédit n'a pu être mis en œuvre sur l'exercice 2007. Néanmoins, le déroulé du programme des travaux de ces opérations (et conséquences budgétaires) a pu être posé pour les années 2008 à 2013. Pour l'abbaye de Fontevraud, il doit être finalisé avant la fin du premier semestre 2008.

Ecole nationale d'Equitation

L'élaboration du projet et du dossier de demande de subvention n'a pas abouti pour une présentation et validation en 2007. Cette présentation du dossier et de l'échéancier de l'opération aura lieu en 2008 pour que la sous-commission « sport » étudie et valide le contenu de ce programme avant décision des cofinanceurs.

IV C2 – Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	3 000 000	21 288	0,7	0	0,0
Etat	3 000 000	21 288	0,7	0	0,0
Région					

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

En 2007 l'Etat a financé un état des lieux permettant d'apprécier l'offre touristique du territoire et ses caractéristiques. C'est une étude sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

IV C3 – Gestion intégrée de zones côtières

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	1 000 000	133 156	13,3	30 833	23,2
Etat	1 000 000	133 156	13,3	30 833	23,2
Région					

En 2007, l'Etat a financé 133 156 € correspondant à une dépense subventionnable de 204 646 € regroupant plusieurs actions : mise en place du comité d'estuaire et du comité scientifique, le financement de son secrétariat, de ses actions de communication et d'organisation du comité (30 000 € et 41 490 € pour le Groupement d'intérêt public Loire Estuaire), participation à l'organisation, la méthodologie, la mise en œuvre de démarches GIZC sur le territoire de la région des Pays-de-la-Loire (61 666 € au CNRS-Géolittomer).

IV D - Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)

Rappel contexte/enjeux

L'information géographique est un outil d'aide à la décision dont la performance et l'efficacité sont conditionnées par la quantité, la fiabilité et l'actualité des données, à un coût maîtrisé. Elle est de plus en plus présente dans les réflexions stratégiques menées par les acteurs publics régionaux, départementaux et locaux, qu'il s'agisse des services de l'Etat ou des autres collectivités publiques.

Une mutualisation des systèmes et des informations permettra de réaliser des économies d'échelle, par l'acquisition mutualisée de référentiels et la mutualisation de l'ingénierie, de garantir l'interopérabilité des systèmes d'information préconisée au niveau national et européen, de renforcer la capacité d'expertise et d'anticipation des organismes et de développer leurs capacités d'étude.

Mise en œuvre

Documents d'applications

Convention d'exécution en cours de rédaction

Réunions du comité technique

Le comité technique formel n'est pas constitué.

La réunion organisée fin novembre 2007 a regroupé l'ensemble des agglomérations et autres collectivités aux fins de leur présenter le projet.

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	6 000 000	102 280	1,7	0	0
Etat	3 000 000	51 140	1,7	0	0
Région	3 000 000	51 140	1,7	0	0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

En 2007, l'Etat et la Région ont financé l'acquisition de la BD ortho IGN 2006 couvrant trois départements : Mayenne, Sarthe et Vendée (projets retenus discutés en groupe de travail).

Le programme est en cours de démarrage.

IV E - Observation économique et sociale régionale

Rappel contexte/enjeux

Plusieurs observatoires sont déjà cofinancés par l'Etat et par la Région dans le cadre du contrat de projets 2007-2013, en prolongement du contrat antérieur. C'est le cas, notamment, du CARIF-OREF (emploi et formation, mutations économiques et sociales), du GIP « Estuaire de la Loire » (actions en matière d'environnement et de développement durable : protection des risques, ressource en eau, biodiversité...), de Syn@pse, observatoire de la société de l'information (TIC : haut débit, téléphonie mobile, usages), de l'observatoire régional de la santé, de l'observatoire régional du tourisme...

L'objectif poursuivi par ce programme consiste à mieux organiser et à renforcer le pilotage de ces observatoires régionaux :

- en favorisant une meilleure coordination entre les différents champs d'observation et les services contributeurs et en mutualisant les outils d'observation et de communication ;
- en engageant des études ou des travaux de prospective sur des thèmes à caractère transversal nécessitant les compétences de plusieurs observatoires (vieillesse des actifs et de la population, mutations économiques et appareil productif régional, innovation, services à la personne...).

Mise en œuvre

Documents d'applications

Une convention d'exécution ORT – Région a été signée pour l'année 2007.

Réunions du comité technique

La réunion du comité technique « développement territorial et cohésion sociale » n'a pas traité des observatoires.

Avancement de la mesure

Avancement financier Récapitulatif au 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	5 600 000	198 000	3,5	173 250	87,5
Etat	2 800 000	99 000	3,5	74 250	75,0
Région	2 800 000	99 000	3,5	99 000	100,0

IV E1 - Observatoire de la société de l'information - Syn@pse

Montants prévus :

Total	Etat	Région
2 000 000	1 000 000	1 000 000

L'année 2007 a été consacrée à achever le programme du contrat précédent et à définir le programme 2007-2013. Aucune action au titre du CPER 2007-2013 n'a été engagée.

Observatoire régional de la santé

(Voir mise en œuvre du plan régional de santé publique)

IV E2 - Observatoire régional du tourisme

Avancement financier 31/12/07	montants inscrits 2007-2013	montants engagés	% / inscrits	montants mandatés	% / engagés
Total	1 600 000	198 000	12,4	173 250	87,5
Etat	800 000	99 000	12,4	74 250	75,0
Région	800 000	99 000	12,4	99 000	100,0

Opérations engagées / réalisées - bilan qualitatif

Le programme s'est réalisé conformément aux prévisions.

Le programme d'actions 2007-2013 de l'ORT prévoit notamment :

- les enquêtes d'initiatives régionales,
- la mise en œuvre locale des outils nationaux (amélioration de la connaissance du parc des hébergements touristiques, extension des enquêtes de fréquentation à d'autres modes d'hébergement...)
- la mesure de l'impact des investissements et de l'activité des entreprises sur l'emploi, la mesure de la satisfaction des clientèles et la mesure de la qualité de l'offre
- l'évaluation des politiques publiques de promotion et d'aides aux entreprises et l'élaboration de dispositifs de veille.

IV E3 - Observatoire régional des mutations économiques

Montants prévus :

Total	Etat	Région
2 000 000	1 000 000	1 000 000

Cet observatoire doit permettre la réalisation de travaux de veille ou d'études sur le contexte socio-économique régional, notamment en lien avec les mutations économiques et sociales auxquelles le territoire est confronté. Aucune opération n'a été engagée en 2007.

Tableau détaillé des engagements et mandatements Etat-Région au 31 décembre 2007

Axe mesure CPER	Opérations	montant total initial	montant total après décroissement	Etat total après décroissement a	Région total après décroissement b	Etat				Région			
						Engagé	%	Mandaté	%	Engagé	%	Mandaté	%
						c	d=c/a	g	h= g/c	j	k=j/b	l	m= l/j
	TOTAL	1 372 490 000	1 374 793 000	489 504 000	509 524 000	50 028 382	10,2	17 266 811	34,5	93 538 007	18,4	27 809 920	29,7
I	Economie de la connaissance, compétitivité, innovation, emploi	612 133 000	614 436 000	250 817 000	194 439 000	22 989 701	9,2	5 165 098	22,5	38 081 638	19,6	8 778 728	23,1
IA	Enseignement supérieur	128 143 000	128 103 000	72 048 000	19 054 000	3 140 824	4,4	176 009	5,6	7 131 000	37,4	0	0,0
IA1	Enseignement supérieur général	123 300 000	123 260 000	69 625 000	17 947 000	3 140 824	4,5	176 009	5,6	7 131 000	39,7	0	0,0
	Mise au standard international des établissements d'enseignement supérieur	82 270 000	82 230 000	46 265 000	15 947 000	1 886 735	4,1	160 388	8,5	5 131 000	32,2	0	0,0
	UFR Droit lettres	6 000 000	6 000 000	6 000 000			0,0		0,0				
	Restructuration Polytech EPUN - OGP	2 000 000	2 000 000		1 640 000					1 164 000	71,0	0	0,0
	CNAM	6 000 000	6 000 000		6 000 000					2 500 000	41,7	0	0,0
	IUT La Roche sur Yon (report)	760 000	760 000	760 000		662 245	87,1	160 388	24,2				
	IUFM site La Roche sur Yon	4 000 000	4 000 000	2 000 000	667 000		0,0		0,0	667 000	100,0		0,0
	Réhabilitation IUT Angers	7 660 000	7 660 000	1 525 000	1 855 000		0,0		0,0		0,0		0,0
	IUT génie informatique industrielle	4 160 000	4 160 000		1 386 000						0,0		0,0
	ESTHUA	2 800 000	2 800 000		109 000						0,0		0,0
	Extension ISTIA	1 350 000	1 350 000	4 860 000	450 000						0,0		0,0
	Réhabilitation UFR médecine (report et dernière tranche)	4 860 000	4 860 000										
	UFR Médecine	11 680 000	11 680 000	11 680 000									
	Centre universitaire de formation continue	1 250 000	1 250 000	1 250 000									
	IUFM Site Angers, aile A	3 750 000	3 750 000	3 750 000									
	UFR Pharmacie	4 240 000	4 240 000	4 240 000									
	Réhabilitation bâtiments physique chimie et sciences naturelles 1500 m²	4 040 000	4 040 000	1 200 000	947 000						0,0		0,0
	Réhabilitation UFR Lettres	2 800 000	2 800 000	2 800 000									
	Restructuration IUT	5 500 000	5 500 000	1 650 000	1 283 000						0,0		0,0
	IUFM Site Le Mans	4 000 000	4 000 000	2 320 000	560 000	1 224 490	52,8	0	0,0	800 000	100,0		0,0
	Extension ESGT	2 400 000	2 400 000		800 000								0,0
	Département Informatique IUT Laval (report)	1 520 000	1 520 000	1 520 000									
	UFR Droit (amphi)	1 500 000	1 460 000	710 000	250 000						0,0		0,0
	Amélioration de la qualité de la vie des étudiants	41 030 000	41 030 000	23 360 000	2 000 000	1 254 089	5,4	15 620	1,2	2 000 000	100,0	0	0,0
	Médecine Nantes 1 ère et 2ème tranches (BU Santé)	22 500 000	22 500 000	16 620 000		1 227 728	7,4	0	0,0				
	BU Lettres	8 680 000	8 680 000	2 890 000									
	Résidence Haute Forêt	6 000 000	6 000 000	0	2 000 000								0,0
	Surcoût maison des services	350 000	350 000	350 000									
	SUMPPS	500 000	500 000	500 000									
	Espace vie étudiante Le Mans	3 000 000	3 000 000	3 000 000		26 361	0,9	15 620	59,3				
IA2	Enseignement supérieur agricole	4 843 000	4 843 000	2 423 000	1 107 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Amphithéâtre et salles d'enseignement (INH)	3 940 000	3 940 000	1 970 000	657 000								0,0
	Allocation de thèse sur établissements de Nantes	600 000	600 000	300 000	300 000								0,0

"Matériaux" Equipements université d'Angers service commun d'analyses spectroscopiques	1 300 000	1 300 000	325 000	215 000	50 000	15,4	45 000	90,0	34 000	15,8	0,0
Restructuration des bâtiments de recherche en sciences physique, chimie et mathématiques 1900 +1800 m²	7 760 000	7 760 000	1 785 000	1 217 000		0,0		0,0		0,0	0,0
EMC2 CND LAUM	700 000	700 000	175 000	117 000		0,0		0,0		0,0	0,0
"Matériaux" Equipements université du Maine	3 300 000	3 300 000	825 000	550 000	102 000	12,4	91 800	90,0	69 000	12,5	0,0
Energies alternatives et propulsion	12 700 000	12 700 000	3 805 000	3 340 000	254 000	6,7	238 600	93,9	118 250	3,5	0,0
Propulsion hybride (ECN 2 260 000€ IUT St-Nazaire 440 000€)	2 700 000	2 700 000	675 000	350 000	58 000	8,6	52 200	90,0	29 000	8,3	0,0
PREVER Ecole des mines de Nantes	5 000 000	5 000 000	1 570 000	800 000	121 000	7,7	118 900	98,3	39 000	4,9	0,0
			670 000		21 000	3,1	18 900	90,0			
			900 000		100 000	11,1	100 000	100,0			
SEMREV (SEAREV) Ecole centrale de Nantes	5 000 000	5 000 000	1 560 000	2 190 000	75 000	4,8	67 500	90,0	50 250	2,3	0,0
			610 000		75 000	7,3	67 500	90,0			
			950 000			0,0		0,0			
Génie civil environnemental et gestion durable de la ville	4 600 000	4 600 000	1 150 000	700 000	380 000	33,0	367 000	96,6	0	0,0	0,0
GEM site de Nantes et Saint-Nazaire	2 200 000	2 200 000	550 000	700 000	250 000	45,5	250 000	100,0		0,0	0,0
MEIGEville - plateforme de modélisation environnementale intégrée et de gestion durable de la ville	1 900 000	1 900 000	475 000		50 000	10,5	45 000	90,0			
			50 000		50 000	100,0	45 000	90,0			
			425 000			0,0		0,0			
MEIGEville - plateforme de télédétection hyperspectrale	500 000	500 000	125 000		80 000	64,0	72 000	90,0			
STIC et calculs	18 416 000	18 456 000	4 638 000	3 114 000	103 000	2,2	92 700	90,0	0	0,0	0,0
ATLANSTIC (LINA)	7 500 000	7 500 000	1 870 000	1 880 000		0,0	0	0,0		0,0	0,0
Plateforme matériels et logiciels multimédia (ATLANSTIC)	2 500 000	2 500 000	625 000		50 000	8,0	45 000	90,0			
			385 000			0,0		0,0			
			240 000		50 000	20,8	45 000	90,0			
Modélisation statistique et probabiliste pour aide à la décision	260 000	260 000	65 000		20 000	30,8	18 000	90,0			
Renforcement du centre de calcul intensif	456 000	456 000	113 000		33 000	29,2	29 700	90,0			
Plateau d'innovation et de transfert multimédia, logiciel et télécom (Polytech et EMN)	2 500 000	2 500 000	625 000		0	0,0		0,0			
			175 000			0,0		0,0			
			450 000			0,0		0,0			
Pôle d'innovation et de compétence en logistique (Saint-Nazaire)	3 200 000	3 200 000	800 000	900 000	0	0,0		0,0		0,0	0,0
			300 000			0,0		0,0			
			500 000			0,0		0,0			
			460 000			0,0		0,0			
Plateau technologique de biologie / informatique Laval	2 000 000	1 960 000		334 000		0,0		0,0		0,0	0,0
Equipement 1ère installation UFR/Plateau bio-info			80 000			0,0		0,0			
I B3	21 950 000	21 950 000	5 760 000	4 373 000	275 000	4,8	257 500	93,6	385 750	8,8	0,0
Grand équipements pluridisciplinaires											
Institut chimie moléculaire	17 200 000	17 200 000	4 050 000	2 523 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0
CEISAM + planétologie	15 000 000	15 000 000	3 420 000	1 953 000	0	0,0		0,0		0,0	0,0
CEISAM équipements scientifiques	2 200 000	2 200 000	630 000	570 000	0	0,0		0,0		0,0	0,0
			100 000			0,0		0,0			
			30 000			0,0		0,0			
			500 000			0,0		0,0			
Cyclotron	4 750 000	4 750 000	1 710 000	1 850 000	275 000	16,1	257 500	0,0	385 750	20,9	0,0
5 projets autour du cyclotron	4 150 000	4 150 000	1 560 000	1 550 000	275 000	17,6	257 500	93,6	385 750	24,9	0,0
			625 000		0	0,0		0,0			
			500 000		100 000	20,0	100 000	100,0			
			435 000		175 000	40,2	157 500	90,0			

I D3	Donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie	17 441 000	17 441 000	5 908 000	11 533 000	844 000	14,3	0	0,0	1 176 151	10,2	37 116	3,2
	Formations de promotion sociale	5 600 000	5 600 000		5 600 000					800 000	14,3		0,0
	Aide aux licenciés économiques	4 270 000	4 270 000		4 270 000					139 151	3,3	37 116	26,7
	Amélioration des équipements pédagogiques de l'AFPA	7 571 000	7 571 000	5 908 000	1 663 000	844 000	14,3		0,0	237 000	14,3		0,0
II	Environnement et développement durable	124 340 000	124 340 000	59 610 000	64 730 000	8 350 728	14,0	985 812	11,8	6 185 809	9,6	2 366 978	38,3
II A	Préservation de la biodiversité	26 100 000	26 100 000	4 610 000	21 490 000	922 581	20,0	591 015	64,1	2 669 205	12,4	1 702 922	63,8
II A1	Soutien des réserves naturelles	3 715 000	3 715 000	425 000	3 290 000	61 500	14,5	61 500	100,0	51 801	1,6	12 343	23,8
II A2	Poursuite du développement du réseau natura 2000	2 485 000	2 485 000	2 485 000		606 081	24,4	274 515	45,3				
II A3	Soutien des territoires classés en parc naturel régional et du marais poitevin	19 800 000	19 800 000	1 600 000	18 200 000	255 000	15,9	255 000	100,0	2 617 404	14,4	1 690 579	64,6
II A4	Développement de la connaissance du milieu marin	100 000	100 000	100 000			0,0		0,0				
II B	Préservation de l'eau	48 240 000	48 240 000	30 000 000	18 240 000	4 447 280	14,8	203 196	4,6	1 623 209	8,9	238 614	14,7
II B1	Poursuite et renforcement des études, expertises et diagnostics dans le cadre des SAGE, soutien des programmes d'actions de bassins versants dans les SAGE approuvés	9 590 000	9 590 000	8 500 000	1 090 000	1 720 422	20,2	85 556	5,0	253 391	23,2	189 734	74,9
II B2	Contrats régionaux de bassin versant dans le cadre des Sage approuvés	10 850 000	10 850 000		10 850 000					1 032 796	9,5		0,0
II B2	Restauration des rivières et du fonctionnement hydroécologique des zones humides	22 700 000	22 700 000	18 200 000	4 500 000	2 624 798	14,4	117 640	4,5	337 022	7,5	48 880	14,5
II B3	Economies d'eau et travaux innovants de sécurisation de l'alimentation en eau potable	5 100 000	5 100 000	3 300 000	1 800 000	102 060	3,1	0	0,0	0	0,0		0,0
II C	Energie et éco-développement	50 000 000	50 000 000	25 000 000	25 000 000	2 980 867	11,9	191 601	6,4	1 893 395	7,6	425 442	22,5
II C1	Mise en place des outils régionaux nécessaires à la définition, au développement, au suivi et à l'évaluation du programme	3 600 000	3 600 000	2 000 000	1 600 000	422 326	21,1	111 416	26,4	36 606	2,3		0,0
II C2	Maîtrise de l'énergie (aide à la décision, à l'accompagnement et aux investissements matériels)	21 000 000	21 000 000	10 000 000	11 000 000	1 305 769	13,1	23 100	1,8	260 227	2,4		0,0
II C3	Energies renouvelables (aide à la décision, à l'accompagnement et aux investissements matériels)	21 000 000	21 000 000	10 000 000	11 000 000	1 180 824	11,8	57 085	4,8	1 535 806	14,0	405 592	26,4
II C4	Aides aux initiatives et projets de démarches d'éco-développement et d'éco-responsabilité	4 400 000	4 400 000	3 000 000	1 400 000	71 948	2,4	0	0,0	60 756	4,3	19 850	32,7
III	Accessibilité et transports	405 870 000	405 870 000	100 000 000	116 495 000	15 733 805	15,7	10 592 460	67,3	31 225 554	26,8	13 379 828	42,8
III A	Transport ferroviaire	358 170 000	358 170 000	89 825 000	106 320 000	12 558 805	14,0	10 442 460	83,1	28 050 554	24,1	13 379 828	47,7
III A1	Electrification de Nantes - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne	72 900 000	72 900 000	19 300 000	24 300 000	10 577 000	54,8	10 442 460	98,7	24 346 855	100,2	13 379 092	55,0
III A2	Augmentation de la capacité de la ligne Angers-Nantes	28 000 000	28 000 000	11 200 000	11 200 000		0,0		0,0		0,0		0,0
III A3	Augmentation de la capacité de la gare de Nantes	21 100 000	21 100 000	7 800 000	7 200 000	180 000	2,3	0	0,0	120 000	1,7	0	0,0
	Aménagement des quais : voies 52, 53	6 500 000	6 500 000										
	Autres opérations	14 600 000	14 600 000	7 800 000	7 200 000	180 000	2,3		0,0	120 000	1,7	0	0,0
	séparation des flux, entrée est gare de Nantes												
	fluidification des circulations vers Angers ds l'avant - gare sud-est												
	Voie d'évitement Chantenay												
III A4	Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Nantes-Châteaubriant	143 800 000	143 800 000	34 950 000	40 093 000	1 500 000	4,3	0	0,0	2 615 000	6,5	0	0,0
	PTU	55 500 000	55 500 000	34 950 000	12 847 000	1 500 000	4,3		0,0		0,0		0,0
	hors PTU	88 300 000	88 300 000		27 246 000						0,0		0,0
III A5	Desserte par moyen de transport collectif de l'aérodrome de Notre Dame des Landes	10 000 000	10 000 000	2 500 000	2 500 000		0,0		0,0		0,0		0,0

III A6	Amélioration de la ligne Nantes-Sainte-Pazanne-Pornic/Saint-Gilles Croix de Vie	51 000 000	51 000 000	8 000 000	16 400 000	301 805	3,8	0	0,0	618 699	3,8	0	0,0
	1ère phase régénération	24 000 000	24 000 000	8 000 000	16 400 000	301 805	3,8		0,0	618 699	3,8	0	0,0
	Signalisation	27 000 000	27 000 000										
III A7	Réouverture au trafic de voyageurs de la ligne Fontenay-le-Comte-Niort	8 200 000	8 200 000	1 640 000	2 692 000		0,0		0,0		0,0		0,0
III A8	Interface tram-train à Nantes	14 300 000	14 300 000	1 000 000			0,0		0,0				
III A9	Transfert des installations ferroviaires de Nantes – Etat au Grand Blottereau	5 000 000	5 000 000	1 500 000			0,0		0,0				
III A10	Provision pour études prospectives, acquisitions foncières et premiers travaux	3 870 000	3 870 000	1 935 000	1 935 000		0,0		0,0	350 000	18,1	736	0,2
III B	Port de Nantes-Saint-Nazaire	47 700 000	47 700 000	10 175 000	10 175 000	3 175 000	31,2	150 000	4,7	3 175 000	31,2	0	0,0
III B1	Allongement du terminal agro-alimentaire et modernisation du poste n° 1	8 200 000	8 200 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000	100,0	150 000	7,3	2 050 000	100,0	0	0,0
III B2	Construction de la deuxième tranche du terminal de Donges-est	35 000 000	35 000 000	7 000 000	7 000 000	0	0,0		0,0	0	0,0		0,0
III B3	Réorganisation et développement du réseau ferré portuaire	3 500 000	3 500 000	875 000	875 000	875 000	100,0		0,0	875 000	100,0	0	0,0
III B4	Adaptation du poste à liquides au terminal multi-vracs	1 000 000	1 000 000	250 000	250 000	250 000	100,0		0,0	250 000	100,0	0	0,0
IV	Développement territorial et cohésion sociale	230 147 000	230 147 000	79 077 000	133 860 000	2 954 148	3,7	523 441	17,7	18 045 005	13,5	3 284 386	18,2
IV A	Développement des fonctions métropolitaines et attractivité des agglomérations	103 410 000	103 410 000	32 000 000	62 080 000	1 183 164	3,7	0	0,0	9 410 993	15,2	2 000 000	21,3
IV A1	Soutien dimension européenne de la métropole Nantes Saint-Nazaire	11 700 000	11 700 000	9 500 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Métropole Nantes Saint-Nazaire	7 500 000	7 500 000	7 500 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	CEFEDEM	4 200 000	4 200 000	2 000 000	1 080 000		0,0		0,0		0,0		0,0
IV A2	Développement de l'attractivité de la métropole angevine	7 000 000	7 000 000	7 000 000		442 502	6,3	0	0,0	8 300 000		2 000 000	24,1
	Angers Loire métropole	3 000 000	3 000 000	3 000 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	Terra Botanica	4 000 000	4 000 000	4 000 000		442 502	11,1		0,0	8 300 000		2 000 000	24,1
IV A3	Consolidation du pôle d'excellence sportive et économique de l'agglomération du Mans	14 710 000	14 710 000	5 000 000		740 662	14,8	0	0,0	1 110 993		0	0,0
	Le Mans métropole	4 000 000	4 000 000	4 000 000			0,0		0,0		0,0	0	0,0
	Circuit des 24 heures	10 710 000	10 710 000	1 000 000	1 500 000	740 662	74,1		0,0	1 110 993	74,1	0	0,0
IV A4	Renforcement des autres agglomérations	17 000 000	17 000 000	9 500 000		0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Laval agglomération plate-forme logistique	3 500 000	3 500 000	3 500 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	La Roche sur Yon - PEM ou équipement	2 000 000	2 000 000	2 000 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	Cholet agglomération PEM ou équipement	2 000 000	2 000 000	2 000 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	Cap Atlantique cité des congrès Atlantia	1 000 000	1 000 000	1 000 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	Saumur agglomération, PEM ou équipements	1 000 000	1 000 000	1 000 000			0,0		0,0		0,0		0,0
	Autres pôles d'échange multimodal	7 500 000	7 500 000		7 500 000								
IV A5	Soutien à l'ingénierie territoriale	1 000 000	1 000 000	1 000 000			0,0		0,0		0,0		0,0
IV B	Attractivité pôles intermédiaires maillage équipements de proximité	81 787 000	81 787 000	22 677 000	59 110 000	1 466 400	6,5	418 358	28,5	8 483 872	14,4	1 185 386	14,0
IV B1	Attractivité des pôles intermédiaires	45 500 000	45 500 000	3 500 000	42 000 000		0,0		0,0	6 548 811	15,6	860 480	13,1
IV B2	Soutien à l'action des "maisons de l'emploi"	1 500 000	1 500 000	1 500 000			0,0		0,0				
IV B3	Accueil des personnes fragilisées par l'âge ou par le handicap	22 192 000	22 192 000	14 742 000	7 450 000	1 046 400	7,1	0	0,0	803 400	10,8	0	0,0
	Personnes âgées	7 840 000	7 840 000	4 900 000	2 940 000	294 000	6,0		0,0	176 400	6,0		0,0
	Personnes handicapées	14 352 000	14 352 000	9 842 000	4 510 000	752 400	7,6		0,0	627 000	13,9		0,0

IV B4	Mise en œuvre du plan régional de santé publique	8 045 000	8 045 000	2 935 000	5 110 000	420 000	14,3	418 358	99,6	695 150	13,6	324 125	46,6
	Observatoire régional de la santé	3 500 000	3 500 000	1 750 000	1 750 000	250 000	14,3	250 000	100,0	250 000	14,3	125 000	50,0
	Registre des cancers	700 000	700 000		700 000					48 000	6,9	24 000	50,0
	CREDEPS	1 470 000	1 470 000		1 470 000					260 000	17,7	130 000	50,0
	Autres actions publiques de santé	2 375 000	2 375 000	1 185 000	1 190 000	170 000	14,3	168 358	99,0	137 150	11,5	45 125	32,9
	Garantir un égal accès aux dispositifs de prévention et de soins	4 550 000	4 550 000	0	4 550 000					436 511	9,6	781	0,2
	Lutte contre désertification médicale (maisons de santé)	3 500 000	3 500 000		3 500 000					276 250	7,9		0,0
	Télémedecine	1 050 000	1 050 000		1 050 000					160 261	15,3	781	0,5
IV C	Accompagnement des projets de territoire spécifiques	33 350 000	33 350 000	18 600 000	6 870 000	154 444	0,8	30 833	20,0	0	0,0	0	0,0
IV C1	Valorisation du patrimoine culturel du Val de Loire	29 350 000	29 350 000	14 600 000	6 870 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Poursuite de la restauration du château de Saumur et rénovation du musée	18 000 000	18 000 000	8 000 000	3 600 000		0,0		0,0		0,0		0,0
	Poursuite de la restauration de l'abbaye royale de Fontevraud	10 000 000	10 000 000	6 000 000	3 000 000		0,0		0,0		0,0		0,0
	Développement de l'Ecole nationale d'équitation (ENE) à Saumur	1 350 000	1 350 000	600 000	270 000		0,0		0,0		0,0		0,0
IV C2	Accompagnement du développement du territoire concerné par la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes	3 000 000	3 000 000	3 000 000		21 288	0,7		0,0		0,0		0,0
IV C3	Gestion intégrée de zones côtières	1 000 000	1 000 000	1 000 000		133 156	13,3	30 833	23,2		0,0		0,0
IV D	Création d'un portail de l'information géographique pour les acteurs publics des Pays de la Loire (GEOPAL)	6 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000	51 140	1,7		0,0	51 140	1,7		0,0
IV E	Observation économique et sociale régionale	5 600 000	5 600 000	2 800 000	2 800 000	99 000	3,5	74 250	75,0	99 000	3,5	99 000	100,0
IV E1	Observatoire de la société de l'information - Syn@pse	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000		0,0		0,0		0,0		0,0
	Observatoire régional de la santé (voir mise en œuvre du plan régional de santé publique)												
IV E2	Observatoire régional du tourisme	1 600 000	1 600 000	800 000	800 000	99 000	12,4	74 250	75,0	99 000	12,4	99 000	100,0
IV E3	Observatoire régional des mutations économiques	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000		0,0		0,0		0,0		0,0

Evaluation

Le dispositif d'évaluation du CPER Année 2007

Adoption des travaux engagés lors du contrat Etat-Région 2000-2006

Le dispositif régional d'évaluation du CPER 2000-2006 a prolongé son action jusqu'en septembre 2007. Ainsi, la Section spécialisée de l'évaluation (présidée par un expert et composée de quatre membres de droit : le Préfet de région, le Président du Conseil régional, le Trésorier Payeur général et le Président du Conseil économique et social régional) s'est réunie à trois reprises en 2007 pour émettre un avis sur les derniers travaux d'évaluation engagés sur la période 2000- 2006 et en valider leur qualité méthodologique.

- le 26 février 2007 : validation de l'étude sur l'impact de la création des IUT et licences professionnelles sur le développement local, et de l'évaluation des contrats d'objectifs avec les branches professionnelles ;
- le 21 mai 2007 : validation de l'évaluation du programme Affaires étrangères et coopération décentralisée du CPER 2000- 2006 ;
- le 24 septembre 2007 : validation de l'évaluation relative aux réseaux d'initiative publique à haut débit en Pays-de-la-Loire.

La Section spécialisée de l'évaluation a jugé ces travaux de qualité et a émis un avis favorable quant à leur diffusion. Ces rapports ont donc été diffusés par l'Etat et à la Région auprès des acteurs concernés.

Mise en place d'un nouveau dispositif d'évaluation commun au CPER et aux programmes européens 2007-2013

Le dispositif d'évaluation retenu dans les Pays-de-la-Loire pour la période 2007-2013 a été pris en application de la circulaire n°5215/ SG du 4 mai 2007 du Premier Ministre relative à l'évaluation des contrats de projets et des programmes européens. Le renforcement de l'harmonisation des méthodes d'évaluation entre les programmes européens et les contrats de projets est recherché, l'adoption d'un plan d'évaluation pluriannuel commun est recommandée de même qu'une articulation plus forte entre suivi et évaluation.

Des réflexions ont été engagées, dès le second trimestre 2007, entre les services du Sgar et la Région pour permettre de poursuivre la dynamique engagée en matière d'évaluation depuis 1994 dans la région, tout en intégrant les nouveaux principes arrêtés par la Commission européenne et par la DIACT pour cette nouvelle génération de contrats. Le délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité du territoire, par lettre du 29 juin 2007, a confirmé au Préfet de région l'intérêt qu'il portait aux principes d'organisation tels que prévus en Pays-de-la-Loire.

Les experts de la Section spécialisée de l'évaluation se sont réunis, en présence du Secrétaire général pour les affaires régionales et du DGS de la région, le 24 septembre 2007 pour formaliser les contours du dispositif régional d'évaluation. Le 17 décembre 2007, la Commission permanente du Conseil régional a émis un avis favorable à la mise en place de ce nouveau dispositif d'évaluation pour la période 2007- 2013 : l'évaluation sera abordée à l'occasion des réunions de suivi du CPER et des programmes européens.

La Commission consultative d'évaluation, compétente pour évaluer les opérations relevant du CPER et des programmes opérationnels européens, propose un programme de travail au comité régional de suivi et d'évaluation du CPER. Les travaux d'évaluation peuvent porter sur l'ensemble du contrat, sur un ou plusieurs grands projets ou sur un ou plusieurs thèmes prioritaires.

L'Etat et la Région des Pays de la Loire ont validé ces principes, le **25 janvier 2008, par la signature d'une convention particulière relative au dispositif régional d'évaluation des Pays de la Loire**. L'installation de la commission consultative d'évaluation, présidée par un expert et toujours composée des quatre même membres de droit (Préfet de région, Président du Conseil régional, Trésorier payeur-général et Président du CESR), a eu lieu le 28 janvier 2008.

Au titre des travaux initiés en 2007, l'Etat, en accord avec la Région, a engagé l'évaluation stratégique environnementale du CPER 2007- 2013. Cette démarche consiste principalement à identifier a priori les impacts environnementaux de la stratégie du CPER. Les résultats de cette évaluation sont attendus à l'été 2008, après une consultation du public.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Secrétariat général pour les affaires régionales
8, rue de Chateaubriand - Téléphone 02 40 08 64 64 - Télécopie 02 40 47 66 66
adresse postale : 6, quai Ceineray BP 33515 - 44035 Nantes cedex 1
<http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr>

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

44966 Nantes cedex 9
Téléphone 02 28 20 50 00 - Télécopie 02 28 50 05
<http://www.paysdelaloire.fr>